

**Rapport annuel 2020**  
**sur l'investissement responsable**

## Table des matières

### APPROCHE D'INVESTISSEMENT RESPONSABLE DE BEUTEL GOODMAN

1. Politique et philosophie .....	3
2. Processus .....	3
3. Recherche de personnel, ressources et surveillance .....	4
4. Votes par procuration et engagement des actionnaires.....	5

### NOUVEAUTÉS EN MATIÈRE D'INVESTISSEMENT RESPONSABLE EN 2020

5. Politiques et procédures.....	9
6. Changements de fournisseurs .....	10
7. Changements de personnel .....	10
8. Rapports .....	11
9. Initiatives de la société .....	11
10. Initiatives de collaboration .....	11
11. Leadership éclairé .....	12

### ENGAGEMENTS ET VOTES PAR PROCURATION EN 2020

12. Stratégie d'actions canadiennes .....	13
13. Stratégie d'actions américaines .....	14
14. Stratégie d'actions internationales .....	15
15. Stratégie d'obligations universelles .....	16

### ANNEXE A. Énoncé de politique d'investissement responsable

### ANNEXE B. Statistiques sur les votes par procuration

### ANNEXE C. Registres des engagements

### ANNEXE D. Livre blanc

### ANNEXE E. Notes

## APPROCHE D'INVESTISSEMENT RESPONSABLE DE BEUTEL GOODMAN

### 1. POLITIQUE ET PHILOSOPHIE

#### Politique

L'énoncé de politique d'investissement responsable de Beutel Goodman (présenté à l'[annexe A](#)) documente notre volonté d'intégrer des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) au processus d'analyse et de sélection des investissements que nous mettons en œuvre pour l'ensemble des comptes dont Beutel Goodman assure la gestion. La politique renforce également notre objectif de participation active par notre engagement auprès des entreprises et les votes par procuration.

Beutel Goodman est signataire des Principes pour l'investissement responsable (PRI) des Nations Unies. Nous avons signé la déclaration PRI en 2019 afin d'officialiser notre engagement envers ses principes essentiels.

#### Philosophie

Notre principal objectif à titre de gestionnaires axés sur la valeur est de générer pour nos clients un rendement ajusté en fonction du risque supérieur, à long terme. Nous gardons le cap sur notre objectif en détenant de manière réfléchie et patiente des placements en obligations et en actions de sociétés de grande qualité. Les sociétés qui se démarquent par leurs pratiques ESG affichent souvent les fondamentaux que nous recherchons dans notre approche d'investissement axée sur la valeur : leurs qualités et leurs pratiques de gestion génèrent des flux de trésorerie stables à long terme. Comme les facteurs ESG peuvent avoir une incidence majeure sur la continuité d'une entreprise, ils représentent un volet important de notre processus d'analyse.

Nous estimons qu'il est essentiel de veiller à la bonne intendance du capital et nous comptons investir dans les entreprises dans lesquelles nous pensons pouvoir générer de la valeur. De ce point de vue, nous considérons les questions ESG non seulement comme de potentiels sujets de préoccupation, mais également comme des occasions d'investissement.

Conformément au processus d'investissement qu'elle utilise depuis longtemps, Beutel Goodman n'effectue aucun placement lorsque des facteurs ESG ou d'autres facteurs de risque rendent difficile, voire impossible, l'évaluation exacte de la valeur d'une entreprise en particulier.

### 2. PROCESSUS

Notre méthodologie de recherche rigoureuse comprend une analyse ascendante axée sur des éléments fondamentaux visant à repérer les occasions de valorisation d'entreprises de qualité. Nous considérons que les critères ESG font partie des risques d'importance associés à la viabilité à long terme des investissements. Nous recherchons des entreprises dotées d'une bonne gouvernance et nous nous efforçons d'éviter celles qui suscitent des controverses environnementales et sociales majeures. Tous nos rapports de recherche sur les actions ou les titres de crédit, ainsi que toutes leurs mises à jour, s'appuient sur une approche d'investissement ascendante, disciplinée et axée sur la valeur et tiennent compte des facteurs ESG. Les données ESG sont tirées de recherches internes, de fournisseurs tiers de données ESG

(notamment de Sustainalytics, du module ESG de Refinitiv Eikon et de Glass Lewis pour les recherches sur les votes par procuration) et des réunions avec la direction des entreprises.

Toutes nos évaluations tiennent compte des facteurs ESG. Chaque analyste construit un modèle financier qui comprend notamment des états financiers prévisionnels, une analyse SWOT (forces, faiblesses, possibilités, menaces) et l’identification des risques financiers significatifs, dont les risques ESG. Cette information est ensuite utilisée pour déterminer plusieurs paramètres de valorisation en vue d’étayer une valeur intrinsèque pour l’entreprise.

Les facteurs ESG d’importance intégrés dans notre recherche comprennent, notamment :

Facteurs environnementaux	Facteurs sociaux	Facteurs de gouvernance
Changements climatiques et émissions de GES	Conditions de travail	Stratégie de l’entreprise
Épuisement des ressources et déforestation	Relations avec les employés	Rémunération des dirigeants
Déchets	Droits de la personne	Efficacité du conseil d’administration et diversité
Pollution	Chaînes d’approvisionnement durable	Planification de la relève
Divulgarion   Transparence   Reddition de comptes   Surveillance		

### 3. RECHERCHE DE PERSONNEL, RESSOURCES ET SURVEILLANCE

La responsabilité des recherches en matière d’ESG est une responsabilité partagée entre l’ensemble des membres de l’équipe des placements. Il incombe à tous les gestionnaires de portefeuilles de prendre en considération l’ensemble des risques importants liés aux investissements qu’ils recommandent, y compris les enjeux ESG.

Nous avons confié la responsabilité de diriger la mise en œuvre et la coordination de nos activités ESG à deux membres de l’équipe représentant nos équipes des actions et des titres à revenu fixe. Nous avons également constitué un groupe de travail ESG composé de membres de nos équipes des actions et des titres à revenu fixe et de représentants de notre groupe attiré à la clientèle privée et de nos canaux de clientèle institutionnelle. Le groupe de travail ESG se réunit régulièrement pour discuter des questions portant sur les facteurs ESG et l’investissement responsable, ce qui permet de veiller au maintien de la cohérence entre les catégories d’actifs et les stratégies.

Tous les gestionnaires de portefeuilles intègrent les critères ESG dans leur recherche ascendante et leur processus de placement, et exercent une participation active, y compris par leur engagement auprès des entreprises et les votes par procuration, en conformité avec les dispositions de [l’Énoncé de politique d’investissement responsable](#). Les gestionnaires de portefeuilles sont tenus de fournir au comité de gestion des rapports trimestriels sur la mise en œuvre de cet énoncé de politique.

Les responsabilités de surveillance et de révision de la politique ESG incombent en dernier lieu au comité de gestion de la société.

#### 4. VOTES PAR PROCURATION ET ENGAGEMENT DES ACTIONNAIRES

Notre [Énoncé de politique d'investissement responsable](#) renforce notre objectif de participation active par notre engagement auprès des entreprises et les votes par procuration. L'exercice de nos droits de vote et notre engagement constant auprès des entreprises détenues dans nos portefeuilles constituent les fondements de nos pratiques de participation active. Il s'agit de points de contact importants et les perspectives acquises grâce à cet engagement sont sans cesse intégrées à nos analyses des sociétés et à nos décisions de placement.

##### Principes du vote par procuration

Nous sommes d'avis que les votes par procuration peuvent favoriser une saine gouvernance d'entreprise et améliorer les politiques environnementales et sociales, et qu'ils sont indispensables à l'augmentation de la valeur pour les actionnaires. Nous évaluons tous les bulletins de vote, y compris ceux portant sur les pratiques ESG, selon leur compatibilité avec la création de valeur à long terme pour les actionnaires.

Dans le cadre de notre processus de recherche, nous mettons tout en œuvre pour repérer les entreprises dotées d'un conseil d'administration et d'une équipe de direction dont les décisions concordent avec les intérêts des actionnaires et la création de valeur à long terme pour ces derniers. Nous nous considérons comme de véritables partenaires des sociétés dans lesquelles nous investissons. À ce titre, nous abordons notre participation dans ces sociétés par une collaboration de tous les instants à la création de valeur à long terme pour les actionnaires.

Nous avons énuméré ci-dessous certaines caractéristiques positives et négatives que nous encourageons ou non dans nos votes par procuration. Cette liste n'est pas exhaustive et elle ne donne qu'un aperçu général des facteurs que nous prenons en considération au moment d'exprimer nos votes. Chaque élément soumis à un vote par procuration est examiné au cas par cas, avec l'indulgence nécessaire lorsque les sociétés accomplissent des progrès à l'égard de certains enjeux.

##### Beutel Goodman appuie généralement ce qui suit :

- Les conseils d'administration dont les décisions concordent avec les intérêts des actionnaires et la création de valeur, c'est-à-dire ceux :
  - qui sont majoritairement indépendants;
  - qui ont une envergure, une profondeur et une diversité appropriées;
  - qui affichent un bilan positif depuis plusieurs années;
  - qui privilégient la majorité plutôt que la pluralité des suffrages exprimés lors de l'élection de leurs membres;
  - qui favorisent l'élection de membres individuels plutôt que les listes de candidats;
  - qui sont accessibles et à l'écoute des actionnaires institutionnels (avec, de préférence, des interactions annuelles, au minimum);
  - qui surveillent les facteurs ESG;
  - qui séparent les rôles de président du conseil et de chef de la direction.
- Les entreprises qui disposent de plans de relève réfléchis sur plusieurs années.
- Les entreprises dont la rémunération des hauts dirigeants est associée à la création de valeur à long terme pour les actionnaires, par exemple, les entreprises :

- dont la rémunération transparente est directement associée aux objectifs stratégiques à court et à long terme;
- dont la rémunération incitative à long terme est liée à des indicateurs de rendement plutôt qu'à des indicateurs de croissance pure, afin d'arrimer les décisions de répartition du capital à la création de valeur pour les actionnaires;
- dans lesquelles la participation en actions des membres de la direction et du conseil d'administration cadre avec les risques et les avantages des investisseurs;
- qui associent la rémunération des hauts dirigeants aux indicateurs ESG (ou qui déploient des efforts pour atteindre ces cibles).
- Les entreprises qui ont adopté une stratégie climatique bien définie et à long terme, y compris des objectifs d'émissions conformes à l'Accord de Paris;
- Les entreprises qui mettent l'accent sur les initiatives de diversité et d'inclusion à tous les niveaux.

Beutel Goodman n'appuie généralement pas ce qui suit :

- Les stratégies d'entreprises qui conduisent à de mauvais résultats pour les actionnaires à long terme, notamment :
  - une mauvaise répartition du capital;
  - les émissions de titres de capitaux propres qui n'ont pas d'effet relatif pour les actionnaires.
- Les structures à deux paliers du capital social (c'est-à-dire de multiples catégories d'actions assorties de droits de vote différents).
- Les rémunérations excessives accordées aux hauts dirigeants, y compris des régimes d'achat d'actions excessifs susceptibles d'entraîner une dilution de notre participation.
- Les conseils d'administration qui ne sont pas sur la même longueur d'onde que les actionnaires, notamment :
  - qui sont composés de membres faisant preuve d'un excès d'engagement;
  - qui sont composés de membres présentant des conflits d'intérêts.

Nous observons qu'en ce qui concerne les titres à revenu fixe, les votes par procuration sont relativement rares et ne se produisent généralement que lorsqu'une société souhaite modifier ses actes de fiducie. Les fusions, les regroupements, les acquisitions, les consultations sur la rémunération, la structure des actions, etc. ne nécessitent pas l'approbation des investisseurs en titres à revenu fixe.

### Processus de vote par procuration

Dans le cadre de nos responsabilités de gestion de portefeuilles, nous passons en revue chaque élément soumis à un vote par procuration pour toutes les actions canadiennes, américaines et internationales en portefeuille avant de voter. À l'appui du processus, la société est abonnée aux services de votes par procuration de Glass Lewis<sup>1</sup>, une entreprise chargée de fournir une analyse détaillée et un rapport exhaustif de toutes les questions relatives au vote par procuration. Les interprétations de Glass Lewis concernant les votes par procuration respectent les normes de gouvernance de l'Association canadienne

---

<sup>1</sup> Le 1<sup>er</sup> janvier 2021, le fournisseur de services de votes par procuration ISS a été remplacé par Glass Lewis

des gestionnaires des caisses de retraite (ACGCR). Même si nous utilisons des services de votes par procuration dans le cadre de nos recherches et que nous prenons en considération les recommandations de cette entreprise, nous nous forgeons notre propre opinion sur tous les éléments soumis à un vote par procuration et nous votons en conséquence. En tant qu'investisseurs responsables, nous prenons des décisions de vote éclairées à l'aide d'études réfléchies, notamment en engageant un dialogue direct avec les entreprises, ce qui nous permet de rassembler des renseignements supplémentaires et d'exprimer nos préoccupations.

Toutes les procurations prévues sont passées en revue régulièrement et les votes sont exprimés avant la date limite, c'est-à-dire, en règle générale, deux à trois semaines avant la date de l'assemblée. Pour les titres étrangers, on peut avoir à tenir compte d'autres éléments, en raison de restrictions (blocages d'actions, obligations de réinscription, etc.) qui peuvent exister dans d'autres pays ou territoires. Nous pouvons choisir l'option « ne vote pas » dans ces cas-là, plutôt que de nous retrouver avec des actions bloquées (non vendables) jusqu'à la date du vote. Beutel Goodman agira toujours dans l'intérêt supérieur de ses clients.

Lorsque cela est nécessaire, les membres de l'équipe des actions discutent entre eux des enjeux relatifs au vote par procuration. Il incombe à l'analyste principal de trancher toute décision concernant le vote.

Compte tenu de l'importance des votes par procuration, nous fournissons aux clients ayant des mandats distincts un rapport détaillé sur ces votes dans nos rapports trimestriels habituels. Ce rapport donne de l'information sur toutes les questions qui ont été soumises à un vote pendant le trimestre. Les clients peuvent, sur demande, obtenir un exemplaire des politiques et des procédures de vote par procuration de notre fournisseur de services.

Dans le cadre de notre engagement envers la transparence, nos décisions concernant les votes par procuration et leurs justifications (en cas de vote contre la direction ou contre un fournisseur de services de votes par procuration) sont rendues publiques tout au long de l'année dans une [base de données accessible sur notre site web](#).

## Engagement

Le processus d'investissement discipliné de Beutel Goodman met l'accent sur les sociétés bien gérées, de qualité et générant des flux de trésorerie durables. Lorsque nous le jugeons nécessaire, nous transmettons notre point de vue quant aux améliorations ou aux défis qui exigent une attention particulière. Nous pensons que nous pouvons faire évoluer les questions ESG en engageant le dialogue avec la direction en tant que propriétaires des actions ou des obligations d'une entreprise. Une partie de notre processus hautement discipliné de recherche de placements implique la rencontre de la direction de l'entreprise, ce qui permet de nourrir des réflexions importantes au sujet des émetteurs et des facteurs ESG, ainsi que sur leurs possibles répercussions sur la valeur à long terme des actionnaires. Nous avons une préférence marquée pour les interactions avec le conseil d'administration et la haute direction, même si nous sommes également disposés à rencontrer d'autres hauts dirigeants, y compris des spécialistes ou les chefs des services de l'investissement responsable, de la responsabilité sociale et du développement durable.

Nous cherchons à dialoguer avec l'ensemble des entreprises dans lesquelles nous investissons au moins une fois par an, même si généralement des dialogues ont lieu plusieurs fois par an. Le dialogue est à la fois proactif/ciblé (car nous nous efforçons de comprendre et de promouvoir la gestion des principales considérations ESG par les entreprises, p. ex., les changements climatiques ou l'association de la

rémunération des dirigeants à l'atteinte des indicateurs ESG) et réactif (lorsque des controverses surgissent). Toutes les activités liées à l'engagement sont enregistrées dans un répertoire central et les progrès accomplis pour atteindre les objectifs définis font l'objet d'un suivi.

L'engagement de nos équipes des titres à revenu fixe s'exerce en étroite coordination avec leurs homologues de l'équipe des actions pour que des pratiques exemplaires soient mises en œuvre. Notre recherche exclusive sur les titres de crédit comporte une analyse détaillée des facteurs ESG, notamment une liste de cibles d'engagement associées à ces facteurs. L'équipe des titres à revenu fixe s'entretient activement avec la direction de l'entreprise sur les enjeux ESG susceptibles d'avoir une incidence sur la durabilité des flux de trésorerie de l'entreprise – et, en fin de compte, sur sa capacité de remboursement de ses créances – ou alors susceptibles d'avoir une incidence négative sur la valeur des obligations. Ces enjeux sont généralement abordés lors des rencontres avec l'entreprise partagées entre nos analystes des équipes des actions et des titres à revenu fixe ou nos gestionnaires de portefeuilles, plus particulièrement celles auprès d'émetteurs canadiens. Parmi les thèmes récurrents liés à l'engagement, on retrouve la répartition des capitaux et la planification stratégique, la gouvernance, les politiques environnementales, y compris la gestion des risques climatiques, les relations avec les employés et les relations de travail, ainsi que les questions générales de communication, de transparence et de reddition de comptes.

## NOUVEAUTÉS EN MATIÈRE D'INVESTISSEMENT RESPONSABLE EN 2020

### 5. POLITIQUES ET PROCÉDURES

Nous avons mis à jour notre [Énoncé de politique d'investissement responsable](#) ainsi que les [Lignes directrices sur le vote par procuration](#) afin d'y présenter les améliorations apportées à notre approche ESG, et aux pratiques émergentes en matière d'investissement responsable dans notre secteur. Pour nous aider dans cette mise à jour, nous avons retenu les services d'un consultant externe expert des enjeux ESG.

Notre énoncé de politique comprend désormais une déclaration de la part du comité de gestion de Beutel Goodman soulignant l'importance de prendre en considération les risques et les occasions associés aux changements climatiques :

Les changements climatiques sont l'un des facteurs ESG les plus critiques à l'échelle mondiale et dans tous les secteurs économiques. La valeur des entreprises peut être affectée à long terme par l'exposition directe ou indirecte aux risques physiques découlant de conditions météorologiques extrêmes et de situations météorologiques changeantes, ainsi qu'aux risques de transition liés à leurs émissions de gaz à effet de serre (GES), y compris aux risques politiques et juridiques, aux risques technologiques, aux risques de marché et aux risques de réputation. Nous pensons donc que la prise en considération des risques climatiques dans notre processus de placement cadre avec notre devoir fiduciaire envers nos clients.

Dans ce contexte, nous reconnaissons l'importance d'atteindre les objectifs fixés dans l'Accord de Paris, le traité mondial sur le climat visant à limiter à moins de 2°C l'augmentation de la température moyenne mondiale par rapport aux niveaux préindustriels et, si possible, à un maximum de 1,5°C. Selon le consensus scientifique, pour atteindre ces objectifs d'ici la fin du siècle, l'économie mondiale doit devenir effectivement carboneutre d'ici 2050.

Nous appuyons également les recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC) mis sur pied par le Conseil de stabilité financière pour traiter les risques systémiques que les changements climatiques font peser sur le système financier mondial. Nous encourageons l'ensemble des entreprises faisant partie de nos portefeuilles à fournir des informations sur les risques climatiques concordant avec les recommandations du GIFCC.

Les changements climatiques sont un facteur essentiel de notre intégration des principes ESG et de nos approches en matière de participation active, y compris notre engagement et les votes par procuration. En plus de prendre en considération les risques climatiques auxquels sont confrontées les entreprises émettrices d'un taux élevé de GES ou fortement exposées aux répercussions physiques des changements climatiques, nous considérons également les possibilités pour les entreprises dont les activités commerciales et les technologies peuvent contribuer à l'atteinte des cibles climatiques.

Les responsabilités en matière d'ESG attribuées à chaque échelon au sein de Beutel Goodman comprennent spécifiquement l'incorporation des changements climatiques parmi les facteurs ESG prépondérants.

Nous nous engageons à poursuivre la mise au point de notre stratégie sur le climat, notamment en affinant notre approche d'intégration des risques climatiques dans notre évaluation des entreprises et en mobilisant celles qui composent nos portefeuilles sur ces enjeux importants.

L'énoncé de politique mis à jour est présenté à l'[annexe A](#). La révision de nos rapports est toujours en cours.

## 6. CHANGEMENTS DE FOURNISSEURS

Nous avons retenu les services de fournisseurs de données ESG et autres professionnels de premier plan dans le domaine de la recherche pour nous soutenir et nous aider à renforcer nos capacités d'analyse et de reddition de comptes. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, notre nouveau fournisseur de services de votes par procuration est Glass, Lewis and Co. Nos [décisions concernant les votes par procuration et leurs justifications](#) (en cas de vote contre la direction ou contre un fournisseur de services de votes par procuration) sont désormais rendues publiques immédiatement après l'assemblée générale annuelle de chaque société. Nous poursuivons les évaluations des fournisseurs de données ESG pour nous permettre de mieux analyser, mesurer et intégrer les données en matière d'ESG et pour améliorer nos capacités de reddition de comptes.

## 7. CHANGEMENTS DE PERSONNEL

Au cours de l'année 2020, nous avons élargi notre groupe de travail ESG composé de membres de nos équipes des actions et des titres à revenu fixe pour y inclure également des représentants de notre groupe attiré à la clientèle privée et de nos canaux de clientèle institutionnelle. Notre groupe de travail ESG se réunit régulièrement pour discuter, examiner et officialiser les pratiques ESG et d'investissement responsable lorsque celles-ci concernent la société et ses diverses stratégies.

Nous recherchons continuellement des occasions de renforcer nos capacités internes en matière d'investissement responsable, notamment au moyen d'ateliers de formation. Plusieurs membres de notre équipe d'investissement sont inscrits à l'atelier portant sur les principes de base de la comptabilité du développement durable (*Fundamentals of Sustainability Accounting* (FSA)) proposé par le Sustainability Accounting Standards Board (SASB). Nous tenons à féliciter Monsieur Vim Thasan, vice-président de l'équipe des actions canadiennes, qui a obtenu le titre de compétences en matière de FSA au cours du deuxième trimestre de 2020. Vim est le premier membre de notre équipe des placements à obtenir cette reconnaissance.

## 8. RAPPORTS

Beutel Goodman a lancé ses premiers rapports sur l'engagement pour sa stratégie d'actions américaines et pour sa stratégie d'actions internationales respectivement aux troisième et quatrième trimestres de 2020. Ces rapports décrivent en détail les votes par procuration de la société et documentent les exemples d'engagement auprès des sociétés qui composent le portefeuille.

Nous publions maintenant des rapports trimestriels sur les engagements et les votes par procuration pour toutes nos principales stratégies d'actions, y compris la stratégie d'actions canadiennes, la stratégie actions canadiennes fondamentale, la stratégie d'actions américaines et la stratégie d'actions internationales. Les clients peuvent, sur demande, recevoir ces rapports chaque trimestre.

Le présent rapport constitue notre premier *Rapport annuel sur l'investissement responsable*. Dorénavant, sa publication aura lieu chaque année au cours du premier trimestre.

## 9. INITIATIVES DE LA SOCIÉTÉ

Beutel Goodman estime que la diversité et l'inclusion sont les clés de son succès. Nos objectifs consistent à veiller à ce que la diversité soit représentée et que notre lieu de travail soit inclusif afin que l'ensemble des employés puissent être eux-mêmes et se sentir accueillis et acceptés. Au cours du troisième trimestre de 2020, nous avons lancé une initiative portant sur l'équité, la diversité et l'inclusion afin d'évaluer nos pratiques internes et d'élaborer une stratégie visant à engendrer des retombées positives. Au cours du quatrième trimestre, nous avons continué à officialiser nos efforts en matière d'équité, de diversité et d'inclusion. Nous avons établi un partenariat avec Diversio, une société canadienne de gestion et d'analyse de données axée sur l'accompagnement des entreprises pour les aider à devenir plus inclusives, et lui avons confié le mandat d'évaluer la diversité et l'inclusion au sein de notre société. Le processus d'évaluation a été lancé au moyen d'un sondage à l'échelle de l'entreprise. Au cours du troisième trimestre de 2020, nous avons également lancé un programme interne de mentorat féminin intitulé *Female Mentorship Program*.

## 10. INITIATIVES DE COLLABORATION

Au quatrième trimestre 2020, Beutel Goodman a signé la **Déclaration des principes pour l'investissement responsable (PRI) concernant l'ESG dans les notations financières**. Cette initiative de collaboration vise à améliorer l'intégration transparente et systématique des facteurs ESG dans l'analyse des risques de crédit.

Les secteurs des ressources occupent une place prépondérante dans notre économie et, par conséquent, le Canada est confronté à certains défis de taille dans le cadre de la transition vers une économie à faibles émissions de carbone. En même temps, ces défis offrent au Canada l'occasion de jouer un rôle de chef de file dans l'élaboration de normes pour les « **obligations de transition** », qui permettraient de fournir du financement aux entreprises des secteurs à impact élevé, comme les secteurs de l'énergie et des services publics, pour qu'elles prennent des initiatives visant à réduire, au fil des ans, les répercussions sur l'environnement. L'Association canadienne de normalisation (CSA) travaille de concert avec le secteur

financier à l'élaboration d'une « [taxonomie du financement de la transition](#) » couvrant les activités qui soutiennent la transition vers une économie à faibles émissions de carbone pour les industries à fortes émissions de carbone. Nous suivons de près les consultations et travaillons avec les courtiers en valeurs mobilières sur les normes relatives aux obligations de transition.

Nous avons répondu au document de consultation des Normes internationales d'information financière (IFRS) à l'égard de la reddition de comptes en matière de développement durable ([Consultation Paper on Sustainability Reporting](#)), et avons exprimé notre soutien aux normes ESG mondiales et au fait que les IFRS jouent un rôle clé dans la définition de ces normes.

Nous nous préparons actuellement au cycle d'information de 2021 pour les PRI en passant en revue le nouveau cadre de reddition de comptes et en recueillant les renseignements pertinents.

## **11. LEADERSHIP ÉCLAIRÉ**

Notre équipe des titres à revenu fixe a publié un livre blanc intitulé [Les facteurs ESG-Le point de vue du porteur d'obligations](#). Ce document jette un regard approfondi sur l'intérêt croissant pour les facteurs ESG dans les titres à revenu fixe, ainsi que sur les ressemblances et les différences dans l'application des principes ESG aux titres à revenu fixe et aux actions cotées en bourse. Ce document est présenté à [l'annexe D](#).

## ENGAGEMENTS ET VOTES PAR PROCURATION EN 2020

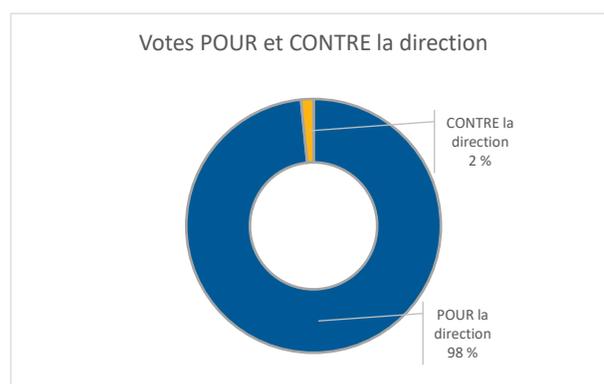
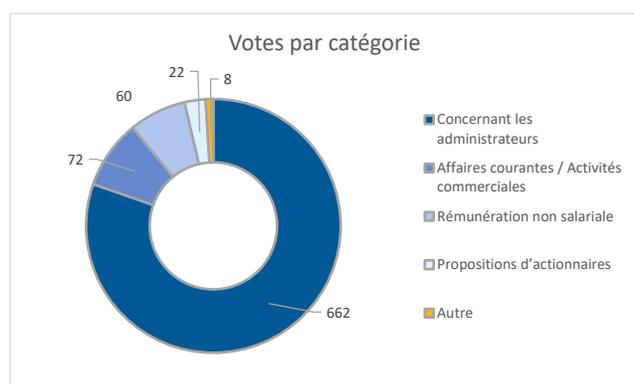
### 12. STRATÉGIE D’ACTIONS CANADIENNES

#### Votes par procuration

Nous avons présenté dans le tableau ci-dessous un aperçu des statistiques sur les votes par procuration en 2020 pour le Fonds d’actions canadiennes Beutel Goodman. Veuillez consulter l’[annexe B](#) pour tout complément d’information.

	Assemblées	Propositions	Vote pour la direction	Vote contre la direction	Vote contre l’ISS
Concernant les administrateurs	69	662	656	6	17
Affaires courantes/Activités commerciales	67	72	71	1	0
Rémunération non salariale	51	60	57	3	0
PA – Droits sociaux/Droits de la personne	6	7	7	0	0
PA – Concernant les administrateurs	5	5	5	0	0
PA – Rémunération	5	5	5	0	0
PA - Santé/Environnement	3	5	3	2	0
Concernant une opposition à une prise de contrôle	3	3	3	0	0
Restructurations et fusions	2	2	1	1	0
Porteurs d’obligations/titres privilégiés	1	1	1	0	0
Capitalisation	1	1	1	0	0
Proposition sociale	1	1	1	0	0
<b>Totaux pour le rapport :</b>	<b>71</b>	<b>824</b>	<b>811</b>	<b>13</b>	<b>17</b>

Remarque : PA = proposition d’actionnaire



#### Engagements

Veuillez consulter l’[annexe C](#) pour obtenir le registre des engagements liés à notre stratégie d’actions canadiennes.

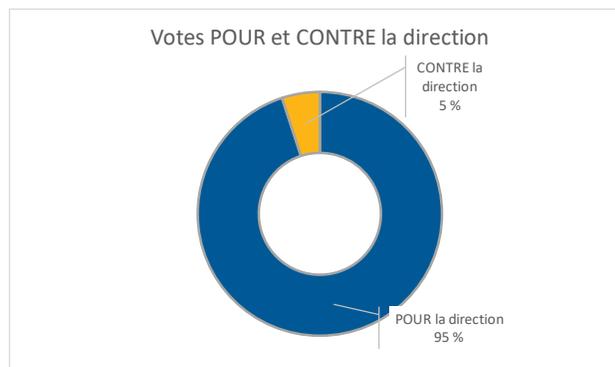
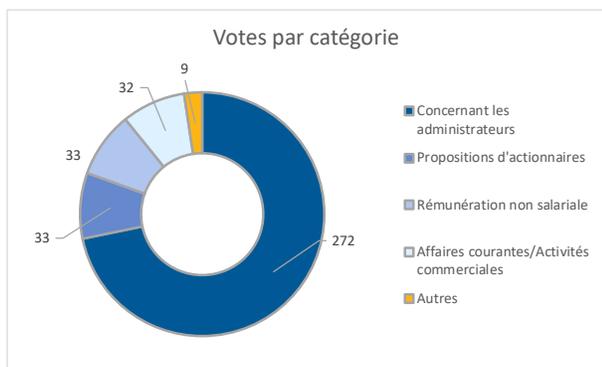
### 13. STRATÉGIE D’ACTIONS AMÉRICAINES

#### Votes par procuration

Nous avons présenté dans le tableau ci-dessous un aperçu des statistiques sur les votes par procuration en 2020 pour le Fonds d’actions américaines Beutel Goodman. Veuillez consulter l’[annexe B](#) pour tout complément d’information.

	Assemblées	Propositions	Vote pour la direction	Vote contre la direction	Vote contre l’ISS
Concernant les administrateurs	26	272	265	7	0
Rémunération non salariale	26	33	30	3	1
Affaires courantes/Activités commerciales	27	32	32	0	0
PA – Concernant les administrateurs	11	11	10	1	6
PA – Autres/divers	7	8	6	2	1
Capitalisation	2	5	5	0	0
PA – Affaires courantes/Activités commerciales	4	4	3	1	2
PA – Gouvernance de la société	4	4	2	2	0
PA – Rémunération	3	4	1	3	1
Concernant une opposition à une prise de contrôle	2	2	2	0	0
PA – Santé/Environnement	1	2	2	0	1
Restructurations et fusions	1	1	1	0	0
Proposition sociale	1	1	1	0	0
<b>Totaux pour le rapport :</b>	<b>28</b>	<b>379</b>	<b>360</b>	<b>19</b>	<b>12</b>

Remarque : PA = proposition d’actionnaire



#### Engagements

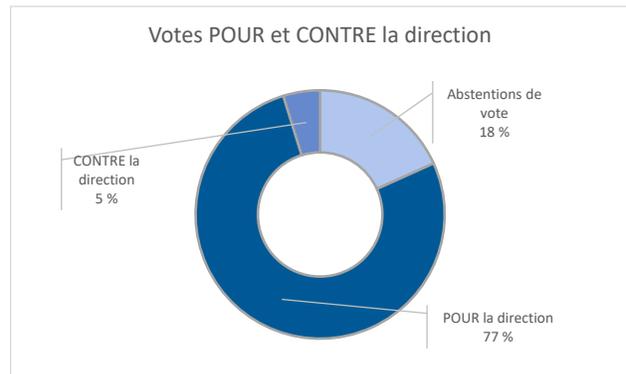
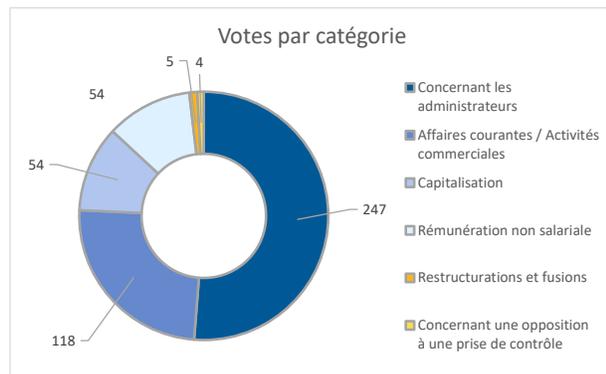
Veuillez consulter l’[annexe C](#) pour obtenir le registre des engagements liés à notre stratégie d’actions américaines. Notez que nous avons ajouté des exemples pour illustrer nos engagements au cours des troisième et quatrième trimestres. Dans le cadre de notre participation active, nous entretenons un dialogue régulier avec l’ensemble des sociétés qui composent notre portefeuille. Toutefois, nous n’avons commencé à faire un rapport trimestriel sur nos engagements liés à notre stratégie d’actions américaines qu’au troisième trimestre de 2020.

## 14. STRATÉGIE D’ACTIONS INTERNATIONALES

### Votes par procuration

Nous avons présenté dans le tableau ci-dessous un aperçu des statistiques sur les votes par procuration en 2020 pour le Fonds d’actions internationales Beutel Goodman. Veuillez consulter l’[annexe B](#) pour tout complément d’information.

	Assemblées	Propositions	Vote pour la direction	Vote contre la direction	Vote contre l’ISS
Concernant les administrateurs	28	247	184	18	2
Affaires courantes/Activités commerciales	28	118	87	3	0
Capitalisation	16	54	48	1	0
Rémunération non salariale	22	54	44	1	1
Restructurations et fusions	4	5	4	0	0
Concernant une opposition à une prise de contrôle	4	4	4	0	0
<b>Totaux pour le rapport :</b>	<b>31</b>	<b>482</b>	<b>371</b>	<b>23</b>	<b>3</b>



*\*Remarque concernant le nombre de propositions et de votes : Les votes POUR (371) et CONTRE la direction (23) ne correspondent pas au total des propositions (482). En raison des restrictions (blocages d’actions ou obligations de réinscription) qui existent dans certains pays ou territoires, conformément aux dispositions de notre politique de vote par procuration, nous avons choisi, dans certaines circonstances, de ne pas nous réinscrire ou de ne pas voter afin que la vente de nos actions ne soit pas bloquée avant le vote.*

### Engagements

Veuillez consulter l’[annexe C](#) pour obtenir le registre des engagements liés à notre stratégie d’actions internationales. Notez que nous avons ajouté des exemples pour illustrer nos engagements au cours du quatrième trimestre de 2020. Dans le cadre de notre participation active, nous entretenons un dialogue régulier avec l’ensemble des sociétés qui composent notre portefeuille. Toutefois, nous n’avons commencé à faire un rapport trimestriel sur nos engagements liés à notre stratégie d’actions internationales qu’au quatrième trimestre de 2020.

## 15. STRATÉGIE D'OBLIGATIONS UNIVERSELLES

### Votes par procuration

Nous avons présenté dans le tableau ci-dessous un aperçu des statistiques sur les votes par procuration en 2020 pour le Fonds revenu Beutel Goodman. Notez que les votes par procuration liés aux titres de créance sont relativement rares et ne se produisent généralement que lorsqu'une société souhaite modifier ses actes de fiducie.

Société	Proposition	Description	Recommandation de la direction	Vote de BG	Justification de BG
<b>Autorité aéroportuaire du Grand Toronto (AAGT)</b>	Modification temporaire d'actes	Suspension de la clause concernant les taux pour les exercices 2020 et 2021 (mesures liées à l'important recul du trafic aéroportuaire du fait de la COVID-19)	POUR	POUR	* Dispense demandée pour veiller au bon fonctionnement de l'aéroport, dans l'intérêt supérieur de l'AAGT et des porteurs d'obligations * Dispense temporaire et prudente (la direction croit toujours en sa capacité de respecter les clauses, même dans la pire éventualité)
<b>NAV Canada</b>	Modification temporaire d'actes	Suspension des dispositions des clauses relatives aux taux et à la dette pour les exercices 2021, 2022 et 2023	POUR	POUR	* Dispense demandée pour veiller au bon fonctionnement de l'aéroport, dans l'intérêt supérieur de la société et des porteurs d'obligations * Dispense temporaire et prudente (la société conservera 250 millions de dollars de liquidités pendant la période de dispense)

### Engagements

Veillez consulter l'[annexe C](#) pour obtenir le registre des engagements liés à notre stratégie d'obligations universelles.

## ANNEXE A. ÉNONCÉ DE POLITIQUE D'INVESTISSEMENT RESPONSABLE

### CONTEXTE ET OBJECTIF DE LA POLITIQUE

Fondée en 1967, Beutel, Goodman & Compagnie Ltée (Beutel Goodman) est une société canadienne privée et indépendante de gestion de placements. Nous avons à cœur de générer des rendements supérieurs à long terme pour nos clients institutionnels, privés fortunés et particuliers, et de les aider à atteindre leurs objectifs de placement. Notre philosophie de placement fondamentale, ascendante et axée sur la valeur s'appuie sur un processus de recherche exclusif et très discipliné; elle vise la préservation du capital, la réduction du risque absolu et la protection contre les risques de perte sur un marché baissier.

L'objectif du présent énoncé de politique d'investissement responsable consiste à documenter notre engagement à intégrer des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans notre processus d'analyse et de sélection des placements pour tous les comptes gérés par Beutel Goodman. L'énoncé confirme également notre objectif de participation active par notre engagement auprès des entreprises et les votes par procuration. Cet énoncé de politique s'applique à l'ensemble de nos actifs sous gestion, y compris les actifs en actions et les actifs à revenu fixe.

Notre principal objectif à titre de gestionnaires axés sur la valeur est de générer pour nos clients un rendement ajusté en fonction du risque supérieur, à long terme. Nous gardons le cap sur notre objectif en détenant de manière réfléchie et patiente des placements en obligations et en actions de sociétés de grande qualité. Les sociétés qui se démarquent par leurs pratiques ESG affichent souvent un bon nombre des fondamentaux solides que nous recherchons dans notre approche d'investissement axée sur la valeur : leurs qualités et leurs pratiques de gestion génèrent des flux de trésorerie stables à long terme. Comme les facteurs ESG peuvent avoir une incidence majeure sur la continuité d'une entreprise, ils représentent un volet important de notre processus d'analyse.

Beutel Goodman a la responsabilité fiduciaire d'agir dans l'intérêt supérieur de ses clients. Nous estimons qu'il est essentiel de veiller à la bonne intendance du capital et nous comptons investir dans les entreprises dans lesquelles nous pensons pouvoir générer de la valeur. De ce point de vue, nous considérons les questions ESG non seulement comme de potentiels sujets de préoccupation, mais également comme des occasions d'investissement. Notre processus d'investissement repose depuis longtemps sur des principes fondamentaux axés sur un horizon d'investissement à plus long terme (de trois à cinq ans) et centrés sur la durabilité des flux de trésorerie. De ce fait, les facteurs de risque ESG significatifs sont intégrés depuis de nombreuses années dans nos processus d'investissement.

## PRINCIPES POUR L'INVESTISSEMENT RESPONSABLE

En juin 2019, Beutel Goodman a signé les Principes pour l'investissement responsable (PRI) des Nations unies. En tant que signataires, nous nous engageons à suivre les principes directeurs suivants :

- Intégrer les questions ESG dans l'analyse des investissements et les processus décisionnels;
- Être des investisseurs actifs et intégrer les questions ESG dans nos processus et nos pratiques de placement;
- Chercher à obtenir des informations pertinentes sur les questions ESG auprès des entités dans lesquelles nous investissons;
- Promouvoir l'acceptation et la mise en œuvre des PRI au sein du secteur des placements;
- Travailler ensemble pour renforcer notre efficacité à mettre en œuvre les PRI;
- Rendre compte de nos activités et des progrès réalisés dans la mise en œuvre des PRI.

Nous nous engageons à intégrer ces principes dans notre processus de placement au profit de tous nos clients.

## INTÉGRATION DES FACTEURS ESG DANS LE PROCESSUS DE PLACEMENT

L'intégration des facteurs ESG est déployée dans l'ensemble de nos placements en actions et en titres à revenu fixe, malgré certaines différences selon les catégories d'actifs.

Notre méthodologie de recherche rigoureuse comprend une analyse ascendante axée sur des éléments fondamentaux afin de distinguer les occasions de valorisation d'entreprises de qualité. Selon nous, les facteurs ESG font partie des risques et des occasions d'importance associés à la durabilité à long terme des investissements. Nous recherchons des entreprises dotées d'une bonne gouvernance et nous nous efforçons d'éviter celles suscitant des controverses environnementales et sociales majeures.

L'ensemble des membres de l'équipe des placements se partagent la responsabilité des recherches en matière d'ESG. Il incombe à tous les gestionnaires de portefeuilles de prendre en considération l'ensemble des risques importants liés aux investissements qu'ils recommandent, y compris ceux relatifs aux ESG.

Chaque rapport de recherche sur les actions ou les titres de crédit que nous préparons, ainsi que leur mise à jour, prennent en compte les facteurs ESG. Les données ESG sont issues de la recherche interne, des tiers fournisseurs de données ESG et de nos rencontres avec la direction des entreprises.

Toutes nos valorisations prennent en compte les facteurs ESG. Chaque analyste construit un modèle financier qui comprend notamment des états financiers prévisionnels, une analyse SWOT (forces, faiblesses, possibilités, menaces) et l'identification des risques financiers significatifs, dont les risques ESG. Cette information est ensuite utilisée pour déterminer plusieurs paramètres de valorisation en vue d'étayer une valeur intrinsèque pour l'entreprise.

Notre recherche comprend les facteurs importants suivants :

Facteurs environnementaux	Facteurs sociaux	Facteurs de gouvernance
Changements climatiques et émissions de GES	Conditions de travail	Stratégie de l'entreprise
Épuisement des ressources et déforestation	Relations avec les employés	Rémunération des dirigeants
Déchets	Droits de la personne	Efficacité du conseil d'administration et diversité
Pollution	Chaînes d'approvisionnement durable	Planification de la relève
Divulgarion   Transparence   Reddition de comptes   Surveillance		

Même si certains facteurs ESG importants s'étendent à l'ensemble de nos investissements, notre analyse tient compte des divers degrés d'exposition des émetteurs aux principaux risques ESG selon le secteur d'activité et le pays.

Nous prenons en compte les données actuelles et historiques d'un émetteur quant aux progrès accomplis à l'égard des facteurs ESG importants, ainsi que ses résultats par rapport à des sociétés équivalentes, dans l'objectif de distinguer les tendances susceptibles d'avoir une incidence sur le rendement financier futur. Notre analyse ESG s'arrime de manière cohérente à notre horizon de placement sur une longue période (entre trois et cinq ans). Nous prenons également en considération les répercussions des facteurs systémiques et à long terme, comme l'évolution démographique, la raréfaction des ressources, les développements technologiques et les changements climatiques.

Conformément au processus d'investissement utilisé depuis longtemps, Beutel Goodman n'effectue aucun placement lorsque des facteurs ESG ou d'autres facteurs de risque rendent difficile, voire impossible, l'évaluation exacte de la valeur d'une entreprise en particulier.

Nous intégrons les données ESG dans les évaluations régulières des placements en actions et en titres à revenu fixe, y compris dans les évaluations annuelles de crédit des entreprises et des émetteurs souverains ou non souverains, supranationaux et agences (SSA), tout en effectuant le suivi de toute fluctuation du degré d'exposition aux risques ESG.

## **PARTICIPATION ACTIVE**

Beutel Goodman privilégie une approche axée sur l'intégration d'une gouvernance diligente et susceptible de provoquer des changements positifs, ce, en participant aux discussions. Nous sommes conscients que certains de nos clients exigent une approche avec des restrictions, que nous sommes en mesure de mettre en œuvre dans le cadre de mandats distincts.

L'exercice de nos droits de vote et notre engagement constant auprès des entreprises détenues dans nos portefeuilles constituent les fondements de nos pratiques de participation active. Il s'agit de points de

contact importants et les perspectives acquises grâce à cet engagement sont sans cesse intégrées à nos analyses des sociétés et à nos décisions de placement.

Selon nous, l'engagement et le vote par procuration sont des mécanismes efficaces d'atténuation des risques, d'augmentation des rendements et d'accroissement de la valeur pour les actionnaires. Nous prônons depuis longtemps une gouvernance d'entreprise saine qui, de notre point de vue, constitue le fondement d'une gestion responsable des pratiques environnementales et sociales de toute entreprise. Nos équipes chargées des actions et des titres à revenu fixe s'efforcent toutes deux de promouvoir le changement lorsque notre analyse indique qu'un émetteur ne respecte pas les politiques énoncées, lorsqu'il existe des enjeux ESG importants non résolus ou lorsque l'information sur les facteurs ESG est inadéquate. Nous sommes également convaincus que la valeur de l'engagement, dans le traitement des risques systémiques à long terme, a une incidence sur la valeur du portefeuille.

### Engagement

Nous pensons qu'en tant que propriétaires des actions ou des obligations d'une entreprise, nous pouvons faire évoluer les questions ESG en engageant le dialogue avec la direction ou les membres du conseil d'administration. Une partie de notre processus hautement discipliné de recherche de placements implique la rencontre de la direction de l'entreprise, ce qui permet de nourrir des réflexions importantes au sujet des émetteurs et des facteurs ESG, ainsi que sur leurs possibles répercussions sur la valeur à long terme des actionnaires. Nous avons une préférence marquée pour les interactions avec le conseil d'administration et la haute direction, même si nous sommes également disposés à rencontrer d'autres hauts dirigeants, y compris des spécialistes ou les chefs des services de l'investissement responsable, de la responsabilité sociale et du développement durable.

Nous cherchons à dialoguer avec l'ensemble des entreprises dans lesquelles nous investissons au moins une fois par an, même si généralement des dialogues ont lieu plusieurs fois par an. Le dialogue est à la fois proactif/ciblé (car nous nous efforçons de comprendre et de promouvoir la gestion des principales considérations ESG par les entreprises) et réactif (lorsque des controverses surgissent). Toutes les activités liées à l'engagement sont enregistrées dans un répertoire central et les progrès accomplis pour atteindre les objectifs définis font l'objet d'un suivi. Nous rendons compte de nos activités liées à l'engagement à nos clients chaque trimestre et nos rapports sont publiés chaque année sur notre site Web.

Lorsque nous déterminons les entreprises prioritaires à des fins d'engagement proactif/ciblé, nous tenons compte de l'importance de nos placements, des facteurs ESG précis auxquels nous accordons une attention particulière dans nos recherches (par exemple, l'association de la rémunération des dirigeants à l'atteinte des indicateurs ESG, la stratégie de répartition des capitaux ou les répercussions des changements climatiques), des notations en matière d'ESG, de la qualité de l'information fournie, de la qualité du crédit et des différences dans l'exposition aux risques découlant des enjeux ESG sur des marchés et des secteurs particuliers.

Nous procédons à la surveillance régulière de nos placements afin de repérer les incidents ou les controverses susceptibles de nécessiter un engagement réactif. Lorsque des préoccupations majeures en matière d'ESG sont soulevées, nous dialoguons avec l'entreprise à de multiples reprises sur une période donnée afin de permettre la mise en œuvre de changements positifs. Lorsque les mesures prises par l'entreprise sont insatisfaisantes, nous n'hésitons pas à manifester notre désaccord à l'aide des votes par procuration. L'échec d'un engagement et les votes par procuration sont des facteurs influents dans toute décision de réduire un placement ou de s'en départir.

L'engagement de nos équipes des titres à revenu fixe s'exerce en étroite coordination avec leurs homologues de l'équipe des actions pour que des pratiques exemplaires soient mises en œuvre. Notre recherche exclusive sur les titres de crédit comporte une analyse détaillée des facteurs ESG, notamment une liste de cibles d'engagement associées à ces facteurs. L'équipe des titres à revenu fixe s'entretient activement avec la direction de l'entreprise sur les enjeux ESG susceptibles d'avoir une incidence sur la durabilité des flux de trésorerie de l'entreprise – et, en fin de compte, sur sa capacité de remboursement de ses créances – ou alors susceptibles d'avoir une incidence négative sur la valeur des obligations. Ces enjeux sont généralement abordés lors des rencontres avec l'entreprise partagées entre nos analystes des équipes des actions et des titres à revenu fixe ou nos gestionnaires de portefeuilles, plus particulièrement celles auprès d'émetteurs canadiens. Parmi les thèmes récurrents liés à l'engagement, on retrouve la répartition des capitaux et la planification stratégique, la gouvernance, les politiques environnementales, y compris la gestion des risques climatiques, les relations avec les employés et les relations de travail, ainsi que les questions générales de communication, de transparence et de reddition de comptes en lien avec les facteurs ESG.

L'influence des investisseurs en titres à revenu fixe varie tout au long du cycle de vie d'une émission obligataire. Par conséquent, en plus de notre engagement pendant la période de détention des titres, nous engageons également le dialogue avec les émetteurs de titres à revenu fixe à l'étape précédant l'investissement et lors des mises à jour aux investisseurs en lien avec un refinancement. Pour nos placements à revenu fixe émanant d'émetteurs souverains et supranationaux et d'agences (SSA), nous nous adressons aux ministères des Finances des provinces lors des réunions d'évaluation périodique.

### Votes par procuration

Nous sommes d'avis que les votes par procuration peuvent favoriser une saine gouvernance d'entreprise et améliorer les politiques environnementales et sociales, et qu'ils sont indispensables à l'augmentation de la valeur pour les actionnaires. Dans le cadre de nos responsabilités de gestion de portefeuilles, nous examinons chaque enjeu visé par une procuration avant d'exercer notre droit de vote. Nous évaluons tous les bulletins de vote, y compris ceux portant sur les pratiques ESG, selon leur compatibilité avec la création de valeur à long terme pour les actionnaires.

Même si nous sommes abonnés à des services de votes par procuration et que nous prenons en considération les analyses et les recommandations de ce fournisseur de services, nous nous forgeons notre propre opinion et votons en conséquence. Les décisions que nous prenons à l'égard du vote ainsi que les motifs qui les sous-tendent (en cas de vote contre la direction ou contre un fournisseur de services de votes par procuration) sont toujours rendues publiques.

L'approche que nous préconisons à l'égard du vote par procuration est présentée de manière détaillée dans les [Lignes directrices sur le vote par procuration](#).

### Engagement collaboratif

Nous aspirons à participer davantage à des activités d'engagement collaboratif qui s'arriment à notre philosophie de gestion active et à nos mesures prioritaires en matière d'ESG. Nous reconnaissons que la mise en commun des ressources avec d'autres investisseurs peut améliorer l'efficacité des mesures d'engagement et entraîner des répercussions positives.

## CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Les changements climatiques sont l'un des facteurs ESG les plus critiques à l'échelle mondiale et dans tous les secteurs économiques. La valeur des entreprises peut être affectée à long terme par l'exposition directe ou indirecte aux risques physiques découlant de conditions météorologiques extrêmes et de situations météorologiques changeantes, ainsi qu'aux risques de transition liés à leurs émissions de gaz à effet de serre (GES), y compris aux risques politiques et juridiques, aux risques technologiques, aux risques de marché et aux risques de réputation. Nous pensons donc que la prise en considération des risques climatiques dans notre processus de placement cadre avec notre devoir fiduciaire envers nos clients.

Dans ce contexte, nous reconnaissons l'importance d'atteindre les objectifs fixés dans l'Accord de Paris, le traité mondial sur le climat visant à limiter à moins de 2°C l'augmentation de la température moyenne mondiale par rapport aux niveaux préindustriels et, si possible, à un maximum de 1,5°C. Selon le consensus scientifique, pour atteindre ces objectifs d'ici la fin du siècle, l'économie mondiale doit devenir effectivement carboneutre d'ici 2050.

Nous appuyons également les recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC) mis sur pied par le Conseil de stabilité financière pour traiter les risques systémiques que les changements climatiques font peser sur le système financier mondial. Nous encourageons l'ensemble des entreprises faisant partie de nos portefeuilles à fournir des informations sur les risques climatiques concordant avec les recommandations du GIFCC.

Les changements climatiques sont un facteur essentiel de notre intégration des principes ESG et de nos approches en matière de participation active, y compris notre engagement et les votes par procuration. En plus de prendre en considération les risques climatiques auxquels sont confrontées les entreprises émettrices d'un taux élevé de GES ou fortement exposées aux répercussions physiques des changements

climatiques, nous considérons également les possibilités pour les entreprises dont les activités commerciales et les technologies peuvent contribuer à l'atteinte des cibles climatiques.

Les responsabilités en matière d'ESG attribuées à chaque échelon au sein de Beutel Goodman comprennent spécifiquement l'incorporation des changements climatiques parmi les facteurs ESG prépondérants. Nous nous engageons à poursuivre le développement de notre stratégie pour cette facette émergente des pratiques ESG.

## **GOUVERNANCE**

Le comité de gestion de Beutel Goodman, la plus haute autorité décisionnelle au sein de notre société, est chargé de la surveillance de notre approche en matière d'ESG.

La responsabilité des recherches est partagée entre l'ensemble des membres de l'équipe des placements, car les gestionnaires de portefeuilles et les analystes ont la responsabilité de prendre en considération l'ensemble des risques importants liés aux placements qu'ils recommandent, ce qui comprend les questions ESG, s'il y a lieu.

Nous avons confié la responsabilité de diriger la mise en œuvre et la coordination de nos activités ESG à deux membres de l'équipe représentant nos équipes des actions et des titres à revenu fixe. Nous avons également constitué un groupe de travail ESG composé de membres de nos équipes des actions et des titres à revenu fixe et de représentants de notre groupe attiré à la clientèle privée et de nos canaux de clientèle institutionnelle. Le groupe de travail ESG se réunit régulièrement pour discuter des questions portant sur les facteurs ESG et l'investissement responsable, ce qui permet de veiller au maintien de la cohérence entre les catégories d'actifs et les stratégies.

## **SURVEILLANCE ET CONTRÔLE DE LA POLITIQUE**

Le comité de gestion de Beutel Goodman a approuvé le présent énoncé de politique.

Tous les gestionnaires de portefeuilles intégreront les critères ESG dans leur recherche ascendante et leur processus de placement, et exerceront une participation active, y compris par l'engagement et les votes par procuration, en conformité avec les dispositions du présent énoncé de politique.

Les gestionnaires de portefeuilles sont tenus de fournir au comité de gestion des rapports trimestriels sur la mise en œuvre du présent énoncé de politique.

Tout conflit d'intérêts susceptible de survenir dans le cadre de nos activités liées à l'ESG, y compris l'engagement et les votes par procuration, est régi par notre [Énoncé de déclaration des conflits d'intérêts](#).

Le présent énoncé de politique sera revu chaque année par le comité de gestion.

## **RAPPORTS ET INFORMATION**

À partir de 2021, Beutel Goodman rendra compte chaque année des progrès accomplis en matière d'intégration des facteurs ESG et de gestion active au moyen d'un *Rapport annuel sur l'investissement responsable* exhaustif publié sur le site Web. Notre rapport sur la transparence dans le cadre des PRI sera accessible au public sur le site Web des PRI et sur notre site Web à l'adresse [www.beutelgoodman.com](http://www.beutelgoodman.com).

Des renseignements complémentaires sur nos placements et sur les données de vote par procuration sont également accessibles sur notre site Web.

## ANNEXE B. STATISTIQUES SUR LES VOTES PAR PROCURATION

### LE FONDS D' ACTIONS CANADIENNES BEUTEL GOODMAN

FONDS D' ACTIONS CANADIENNES	Assemblées	Propositions	Vote pour la direction	Vote contre la direction	Vote contre l'ISS
<b>Porteurs d'obligations/titres privilégiés</b>					
Le soussigné atteste par les présentes que les actions faisant l'objet de la présente procuration sont la propriété de @ et que ce dernier/cette dernière les contrôle.	1	1	1	0	0
<i>Totaux pour Porteurs d'obligations/titres privilégiés :</i>	<i>1</i>	<i>1</i>	<i>1</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<b>Affaires courantes / Activités commerciales</b>					
Adoption de nouveaux statuts/d'une nouvelle charte par la Société	1	1	1	0	0
Modification des statuts/des règlements/de la charte de la Société - Affaires non courantes	1	1	1	0	0
Approbation des auditeurs et autorisation accordée au conseil d'administration de fixer leur rémunération	42	42	42	0	0
Autorisation accordée au conseil d'administration de fixer la rémunération des auditeurs externes	1	1	1	0	0
Changement de la raison sociale de la société	1	1	1	0	0
Autres questions	1	1	0	1	0
Ratification des auditeurs	25	25	25	0	0
<i>Totaux pour Affaires courantes/Activités commerciales :</i>	<i>67</i>	<i>72</i>	<i>71</i>	<i>1</i>	<i>0</i>
<b>Concernant les administrateurs</b>					
Élection d'un administrateur	69	657	651	6	17
Fixation du nombre d'administrateurs et/ou d'auditeurs	5	5	5	0	0
<i>Totaux pour Concernant les administrateurs :</i>	<i>69</i>	<i>662</i>	<i>656</i>	<i>6</i>	<i>17</i>
<b>Capitalisation</b>					
Approbation de la réduction du capital-actions	1	1	1	0	0
<i>Totaux pour Capitalisation :</i>	<i>1</i>	<i>1</i>	<i>1</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<b>Restructurations et fusions</b>					
Approbation de la convention de fusion	2	2	1	1	0
<i>Totaux pour Restructurations et fusions :</i>	<i>2</i>	<i>2</i>	<i>1</i>	<i>1</i>	<i>0</i>
<b>Rémunération non salariale</b>					
Vote consultatif concernant la ratification de la rémunération des membres de la haute direction désignés	48	48	48	0	0
Modification du régime d'options d'achat d'actions des membres de la haute direction	7	7	5	2	0
Modification du régime à usage multiple	1	1	1	0	0
Modification du régime d'options d'achat d'actions pour les employés qualifiés	1	1	1	0	0
Modification du régime d'actions assujetties à une négociation restreinte	1	1	1	0	0
Approbation/modification du régime d'attribution d'actions différées	2	2	1	1	0

FONDS D' ACTIONS CANADIENNES	Assemblées	Propositions	Vote pour la direction	Vote contre la direction	Vote contre l'ISS
<i>Totaux pour Rémunération non salariale :</i>	51	60	57	3	0
<b>Concernant une opposition à une prise de contrôle</b>					
Adoption, renouvellement ou modification du régime de droits des actionnaires (pilule empoisonnée)	2	2	2	0	0
Exigence d'un préavis pour les propositions d'actionnaires/nominations	1	1	1	0	0
<i>Totaux pour Concernant une opposition à une prise de contrôle :</i>	3	3	3	0	0
<b>PA – Concernant les administrateurs</b>					
Diversité au sein du conseil d'administration	5	5	5	0	0
<i>Totaux pour PA – Concernant les administrateurs :</i>	5	5	5	0	0
<b>PA – Droits sociaux/Droits de la personne</b>					
Sécurité des données, protection des renseignements personnels et enjeux liés à l'Internet	4	4	4	0	0
Évaluation des risques liés aux droits de la personne	1	1	1	0	0
Amélioration des normes ou politiques en matière de droits de la personne	2	2	2	0	0
<i>Totaux pour PA – Droits sociaux/Droits de la personne :</i>	6	7	7	0	0
<b>PA – Rémunération</b>					
Récupération des rémunérations incitatives	1	1	1	0	0
Limitation de la rémunération des membres de la haute direction	3	3	3	0	0
Association entre la rémunération des membres de la haute direction et l'atteinte des objectifs sociaux	1	1	1	0	0
<i>Totaux pour PA – Rémunération :</i>	5	5	5	0	0
<b>PA – Santé/Environnement</b>					
Mesures concernant les changements climatiques	2	2	2	0	0
Rapports sur les changements climatiques	1	1	0	1	0
Rapports sur les politiques environnementales	1	1	0	1	0
Activités et mesures concernant le développement durable	1	1	1	0	0
<i>Totaux pour PA – Santé/Environnement :</i>	3	5	3	2	0
<b>Propositions sociales</b>					
Propositions diverses – contexte environnemental et social	1	1	1	0	0
<i>Totaux pour Propositions sociales :</i>	1	1	1	0	0
<b>Totaux pour le rapport :</b>	<b>71</b>	<b>824</b>	<b>811</b>	<b>13</b>	<b>17</b>

## LE FONDS D' ACTIONS AMÉRICAINES BEUTEL GOODMAN

FONDS D' ACTIONS AMÉRICAINES	Assemblées	Propositions	Vote pour la direction	Vote contre la direction	Vote contre l'ISS
<b>Affaires courantes/Activités commerciales</b>					
Acceptation des états financiers et des rapports réglementaires	2	2	2	0	0

FONDS D' ACTIONS AMÉRICAINES	Assemblées	Propositions	Vote pour la direction	Vote contre la direction	Vote contre l'ISS
Approbation des auditeurs et autorisation accordée au conseil d'administration de fixer leur rémunération	2	2	2	0	0
Approbation des dividendes	2	2	2	0	0
Changement de la raison sociale de la société	1	1	1	0	0
Ratification des auditeurs	24	25	25	0	0
<i>Totaux pour Affaires courantes/Activités commerciales :</i>	<i>27</i>	<i>32</i>	<i>32</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<b>Concernant les administrateurs</b>					
Approbation de la décharge du conseil d'administration et du président	1	1	1	0	0
Déclassification du conseil d'administration	1	1	1	0	0
Élection d'un administrateur	26	269	262	7	0
Accord du droit d'accès par procuration	1	1	1	0	0
<i>Totaux pour Concernant les administrateurs :</i>	<i>26</i>	<i>272</i>	<i>265</i>	<i>7</i>	<i>0</i>
<b>Capitalisation</b>					
Approbation de l'émission de titres de capital ou de titres liés à des actions avec ou sans droit de préemption	1	1	1	0	0
Approbation de l'émission de titres de capital ou de titres liés à des actions sans droit de préemption	1	1	1	0	0
Autorisation de la réémission d'actions rachetées	1	1	1	0	0
Autorisation du programme de rachat d'actions	1	1	1	0	0
Mesures propres à la société – concernant les actions	1	1	1	0	0
<i>Totaux pour Capitalisation :</i>	<i>2</i>	<i>5</i>	<i>5</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<b>Restructurations et fusions</b>					
Approbation de l'acquisition OU de l'émission d'actions en lien avec l'acquisition	1	1	1	0	0
<i>Totaux pour Restructurations et fusions :</i>	<i>1</i>	<i>1</i>	<i>1</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<b>Rémunération non salariale</b>					
Vote consultatif concernant la ratification de la rémunération des membres de la haute direction désignés	24	24	22	2	1
Modification du régime d'options d'achat d'actions des membres de la haute direction	1	1	1	0	0
Modification du régime à usage multiple	3	3	2	1	0
Modification du régime d'options d'achat d'actions pour les employés qualifiés	1	1	1	0	0
Modification du régime d'actions assujetties à une négociation restreinte	1	1	1	0	0
Approbation du régime à usage multiple	3	3	3	0	0
<i>Totaux pour Rémunération non salariale :</i>	<i>26</i>	<i>33</i>	<i>30</i>	<i>3</i>	<i>1</i>
<b>Concernant une opposition à une prise de contrôle</b>					
Ajournement de l'assemblée	1	1	1	0	0
Modification des statuts/de la charte concernant la gouvernance	1	1	1	0	0
<i>Totaux pour Concernant une opposition à une prise de contrôle :</i>	<i>2</i>	<i>2</i>	<i>2</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

FONDS D' ACTIONS AMÉRICAINES	Assemblées	Propositions	Vote pour la direction	Vote contre la direction	Vote contre l'ISS
<b>PA – Affaires courantes/Activités commerciales</b>					
Exigence d'un président du conseil indépendant	4	4	3	1	2
<i>Totaux pour PA – Affaires courantes/Activités commerciales :</i>	<i>4</i>	<i>4</i>	<i>3</i>	<i>1</i>	<i>2</i>
<b>PA – Concernant les administrateurs</b>					
Adoption du droit d'accès par procuration	1	1	1	0	1
Modification des statuts concernant le conseil d'administration	4	4	4	0	0
Modification des statuts/des règlements/de la charte – convocation à des assemblées extraordinaires	1	1	1	0	1
Modification du droit d'accès par procuration	1	1	1	0	1
Accord du droit d'action par consentement écrit	4	4	3	1	3
<i>Totaux pour PA – Concernant les administrateurs :</i>	<i>11</i>	<i>11</i>	<i>10</i>	<i>1</i>	<i>6</i>
<b>PA – Gouvernance de la société</b>					
Mesures propres à la société concernant la gouvernance	2	2	2	0	0
Réduction de l'exigence de vote à la majorité qualifiée	1	1	0	1	0
Soumission de l'accord de cessation de fonctions (dans une situation de changement de contrôle) au vote des actionnaires	1	1	0	1	0
<i>Totaux pour PA – Gouvernance de la société :</i>	<i>4</i>	<i>4</i>	<i>2</i>	<i>2</i>	<i>0</i>
<b>PA – Rémunération</b>					
Adoption d'une politique sur la mise en banque des bonifications	1	1	0	1	0
Mesures propres à la société concernant la rémunération	1	1	0	1	0
Limitation de la rémunération des membres de la haute direction	1	1	0	1	0
Lien entre la rémunération des membres de la haute direction et l'atteinte des objectifs sociaux	1	1	1	0	1
<i>Totaux pour PA – Rémunération :</i>	<i>3</i>	<i>4</i>	<i>1</i>	<i>3</i>	<i>1</i>
<b>PA – Santé/Environnement</b>					
Rapports sur les changements climatiques	1	2	2	0	1
<i>Totaux pour PA – Santé/Environnement :</i>	<i>1</i>	<i>2</i>	<i>2</i>	<i>0</i>	<i>1</i>
<b>PA – Autres/divers</b>					
Contributions à des organisations caritatives	1	1	1	0	0
Écart de rémunération entre les hommes et les femmes	4	4	3	1	0
Divulgence des contributions à des partis politiques	1	1	1	0	0
Divulgence des activités de lobbying politique	2	2	1	1	1
<i>Totaux pour PA – Autres/divers :</i>	<i>7</i>	<i>8</i>	<i>6</i>	<i>2</i>	<i>1</i>
<b>Propositions sociales</b>					
Propositions diverses – contexte environnemental et social	1	1	1	0	0
<i>Totaux pour Propositions sociales :</i>	<i>1</i>	<i>1</i>	<i>1</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<b>Totaux pour le rapport :</b>	<b>28</b>	<b>379</b>	<b>360</b>	<b>19</b>	<b>12</b>

## LE FONDS D' ACTIONS INTERNATIONALES BEUTEL GOODMAN

FONDS D' ACTIONS INTERNATIONALES	Assemblées	Propositions*	Vote pour la direction*	Vote contre la direction*	Vote contre l'ISS
<b>Affaires courantes/Activités commerciales</b>					
Acceptation des états financiers consolidés et des rapports réglementaires	2	2	2	0	0
Acceptation des états financiers et des rapports réglementaires	15	15	13	0	0
Reconnaissance de la convenance de la convocation à l'assemblée	3	3	3	0	0
Modification des statuts/des règlements/de la charte - Affaires non courantes	1	1	0	0	0
Modification des statuts/des règlements/de la charte - Affaires courantes	3	4	3	0	0
Modification de l'objet social	1	1	0	0	0
Approbation de la répartition des revenus et des dividendes	15	15	13	0	0
Approbation des auditeurs et autorisation accordée au conseil d'administration de fixer leur rémunération	1	1	1	0	0
Approbation de dons à des organisations caritatives	1	1	1	0	0
Approbation des dividendes	8	8	6	0	0
Approbation des états financiers, répartition du revenu et décharge des administrateurs	3	3	2	0	0
Approbation du procès-verbal de la réunion antérieure	3	3	1	0	0
Approbation des contributions à des partis politiques	3	3	3	0	0
Approbation du rapport spécial des auditeurs concernant les opérations entre parties apparentées	2	2	1	1	0
Approbation du programme de dividendes en actions	1	1	1	0	0
Autorisation accordée au conseil d'administration de fixer la rémunération des auditeurs externes	7	7	5	0	0
Autorisation du dépôt des documents exigés et autres formalités	2	2	2	0	0
Changement de la raison sociale de la société	1	1	1	0	0
Modification de l'emplacement du siège social/bureau principal	1	1	0	0	0
Désignation de l'inspecteur ou des représentants des actionnaires pour le procès-verbal de l'assemblée et/ou la compilation des votes	4	5	4	0	0
Désignation de X comme entreprise indépendante relativement à l'exercice des droits de vote par procuration	2	2	1	0	0
Discussion/approbation de la structure/de l'énoncé de gouvernance de la société	1	1	0	0	0
Élection du président de l'assemblée	3	3	1	0	0
Élection du membre du comité des candidatures	2	4	1	0	0

FONDS D' ACTIONS INTERNATIONALES	Assemblées	Propositions*	Vote pour la direction*	Vote contre la direction*	Vote contre l'ISS
Élection du membre du comité de rémunération	2	7	4	0	0
Propositions diverses : éléments propres à la société	1	1	1	0	0
Autres questions	3	3	0	2	0
Préparation et approbation de la liste des actionnaires	3	3	3	0	0
Ratification des auditeurs	15	15	14	0	0
<i>Totaux pour Affaires courantes/Activités commerciales :</i>	<i>28</i>	<i>118</i>	<i>87</i>	<i>3</i>	<i>0</i>
<b>Concernant les administrateurs</b>					
Modification des statuts concernant le conseil d'administration	4	5	4	0	0
Nomination des auditeurs internes [et approbation des auditeurs et de leur rémunération]	2	3	3	0	0
Approbation de la décharge -- Autres	1	2	2	0	0
Approbation de la décharge du conseil d'administration et du président	3	5	5	0	0
Approbation de la décharge du conseil de gestion	8	16	15	0	0
Approbation de la décharge du conseil de surveillance	7	22	22	0	0
Approbation de la rémunération des administrateurs et/ou des membres des comités	10	13	7	0	0
Élection du président/du vice-président du conseil d'administration	1	1	1	0	0
Élection d'un administrateur	17	149	110	2	0
Élection des administrateurs (groupés)	1	1	1	0	0
Élection d'un membre du conseil de surveillance	7	29	13	16	2
Fixation du nombre d'administrateurs et/ou d'auditeurs	1	1	1	0	0
<i>Totaux pour Concernant les administrateurs :</i>	<i>28</i>	<i>247</i>	<i>184</i>	<i>18</i>	<i>2</i>
<b>Capitalisation</b>					
Modification des statuts/de la charte concernant les actions	1	1	1	0	0
Approbation de l'émission de titres de capital ou de titres liés à des actions avec ou sans droits de préemption	9	9	9	0	0
Approbation de l'émission de titres de capital ou de titres liés à des actions sans droits de préemption	8	12	10	0	0
Approbation de l'émission d'actions dans le cadre d'un placement privé	1	1	1	0	0
Approbation de la réduction du capital-actions	7	7	6	0	0
Autorisation accordée au conseil d'administration d'augmenter le capital en cas de demande supérieure aux montants soumis au vote des actionnaires ci-dessus	1	1	1	0	0

FONDS D' ACTIONS INTERNATIONALES	Assemblées	Propositions*	Vote pour la direction*	Vote contre la direction *	Vote contre l'ISS
Autorisation d'augmentation du capital jusqu'à 10 % du capital émis à des fins d'acquisitions futures	1	1	1	0	0
Autorisation d'incorporation de réserves à des fins d'attribution d'actions gratuites ou d'augmentation de la valeur nominale	1	1	1	0	0
Approbation de l'émission de titres de capital ou de titres liés à des actions avec droits de préemption	2	2	1	1	0
Autorisation de la réémission d'actions rachetées	1	1	1	0	0
Autorisation du programme de rachat d'actions	11	11	11	0	0
Autorisation du programme de rachat d'actions et de la réémission d'actions rachetées	2	2	0	0	0
Élimination des droits de préemption	3	4	4	0	0
Fixation d'un plafond global d'augmentation du capital résultant de toutes les demandes d'émission	1	1	1	0	0
<i>Totaux pour Capitalisation :</i>	<i>16</i>	<i>54</i>	<i>48</i>	<i>1</i>	<i>0</i>
<b>Restructurations et fusions</b>					
Modification des statuts pour : (Japon)	1	1	0	0	0
Modification des statuts/des règlements/de la charte – Concernant l'organisation	1	1	1	0	0
Approbation des accords d'affiliation avec les filiales	1	1	1	0	0
Approbation de la convention de fusion	1	1	1	0	0
Changement de pays ou de territoire pour la constitution en société	1	1	1	0	0
<i>Totaux pour Restructurations et fusions :</i>	<i>4</i>	<i>5</i>	<i>4</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<b>Rémunération non salariale</b>					
Vote consultatif concernant la ratification de la rémunération des membres de la haute direction désignés	12	18	17	0	0
Approbation du paiement de la prime annuelle aux administrateurs et aux auditeurs	1	1	1	0	0
Approbation du financement du régime d'actions	2	2	1	0	0
Approbation de l'augmentation du plafond de la rémunération globale des administrateurs	1	1	0	0	0
Approbation de l'augmentation du plafond de la rémunération globale des auditeurs	1	1	0	0	0
Approbation du régime d'achat d'actions pour les employés qualifiés	2	2	2	0	0
Approbation de la politique de rémunération	12	14	10	1	1
Approbation de la rémunération des administrateurs membres de la direction et/ou des administrateurs non membres de la direction	2	4	3	0	0
Approbation du régime d'actions assujetties à une négociation restreinte	5	7	6	0	0
Approbation des primes de départ à la retraite pour les administrateurs	1	1	1	0	0

FONDS D' ACTIONS INTERNATIONALES	Assemblées	Propositions*	Vote pour la direction*	Vote contre la direction*	Vote contre l'ISS
Approbation de l'octroi d'un régime d'actions	1	2	2	0	0
Approbation des paiements spéciaux aux administrateurs en exercice dans le cadre de l'abolition du système de primes de départ à la retraite	1	1	1	0	0
<i>Totaux pour Rémunération non salariale :</i>	22	54	44	1	1
<b>Concernant une opposition à une prise de contrôle</b>					
Autorisation accordée à la société de convoquer une assemblée extraordinaire moyennant un préavis de deux semaines	4	4	4	0	0
<i>Totaux pour Concernant une opposition à une prise de contrôle :</i>	4	4	4	0	0
<b>Totaux pour le rapport :</b>	<b>31</b>	<b>482</b>	<b>371</b>	<b>23</b>	<b>3</b>

## ANNEXE C. REGISTRES DES ENGAGEMENTS

### STRATÉGIE D' ACTIONS CANADIENNES

Nous avons présenté ci-dessous des exemples d'engagements liés aux facteurs ESG entrepris en 2020 auprès de conseils d'administration ou d'équipes de haute direction.

Entreprise	Représentant	Catégorie	Thème	Trimestre
Institution bancaire diversifiée	Chef de la direction	Gouvernance Environnement	Risques liés à la conformité / protection des investisseurs Risques environnementaux	T1
Sociétés multisectorielles du secteur des services financiers	Resp. relations avec les investisseurs Président du comité des investissements	Facteurs généraux ESG	Facteurs généraux ESG	T1
Fournisseur d'applications logicielles	Chef de la direction financière Resp. relations avec les investisseurs	Facteurs généraux ESG Environnement	Empreinte carbone Programme de responsabilité sociale de l'entreprise (RSE) Divulgaration et surveillance	T1
Service public de gaz	Chef de la direction	Gouvernance	Répartition des capitaux Arrimage des actionnaires	T1
Fournisseur de services de télécommunication intégrés	Vice-président exécutif et chef de la direction financière	Gouvernance	Répartition des capitaux Alignement des actionnaires	T1
Négociant et distributeur	Président du conseil Chef de la direction financière	Gouvernance	Répartition des capitaux Rémunération des dirigeants	T2
Société diversifiée du secteur des métaux et des mines	Chef de la direction Resp. relations avec les investisseurs	Facteurs sociaux Environnement Gouvernance	Protocoles liés à la COVID-19 à l'attention des employés Empreinte environnementale de la production d'acier et progrès technologiques Répartition des capitaux	T2
Compagnie d'assurances, vie et soins de santé	Chef de la direction et président	Gouvernance	Répartition des capitaux	T2
Service public d'électricité	Président et chef de la direction Chef de la direction financière	Gouvernance	Stratégie et fusions et acquisitions	T2
Fournisseur de services de télécommunication intégrés	Chef de la direction Chef de la direction financière	Gouvernance	Stratégie et fusions et acquisitions	T3
Institution bancaire diversifiée	Chef de la direction financière	Gouvernance	Dilution pour les actionnaires Répartition des capitaux Questions d'ordre réglementaire	T3
Chemins de fer	Resp. relations avec les investisseurs	Gouvernance Environnement	Relève Rémunération des dirigeants	T3

Entreprise	Représentant	Catégorie	Thème	Trimestre
	Président du conseil Président du comité des risques et du développement durable		Composition du conseil d'administration Développement durable Changements climatiques	
<b>Détaillant de produits alimentaires</b>	Membre non exécutif du conseil d'administration	Gouvernance Environnement	Stratégie Questions concernant le conseil d'administration Rémunération des dirigeants Changements climatiques Relève Communication	T4
<b>Fournisseur de services de télécommunication intégrés</b>	Chef de la direction financière	Gouvernance	Stratégie et fusions et acquisitions	T4
<b>Négociant et distributeur</b>	Président et chef de la direction Président, division Amérique du Sud	Environnement Gouvernance	Transport à faible émission de carbone Stratégie	T4
<b>Fabricant de pièces et d'équipements automobiles</b>	Président du conseil d'administration	Gouvernance	Relève du chef de la direction	T4
<b>Société d'emballage de récipients en métal et en verre</b>	Membres non exécutifs du conseil d'administration	Gouvernance Environnement	Composition du capital-actions et dispositions de protection Rémunération des dirigeants Stratégie et fusions et acquisitions Planification de la relève Objectifs en matière d'eau et d'émissions	T4
<b>Entreprise d'aérospatiale et de défense</b>	Vice-président exécutif, développement des affaires et initiatives de croissance	Gouvernance	Stratégie et fusions et acquisitions	T4
<b>Société diversifiée du secteur des métaux et des mines</b>	Chef de la direction financière Président et chef de la direction Vice-président, affaires et conseils juridiques	Facteurs généraux ESG Environnement Facteurs sociaux	Cadre relatif aux facteurs ESG Reddition de comptes en matière d'ESG Gestion de l'eau/des émissions/des déchets Santé et sécurité	T4
<b>Grand magasin de marchandises diverses</b>	Président et chef de la direction Vice-président exécutif et chef de la direction financière Resp. relations avec les investisseurs	Facteurs sociaux Gouvernance	Préparation aux enjeux liés à la COVID-19 Stratégie et fusions et acquisitions	T4
<b>Restaurants</b>	Chef de la direction	Gouvernance	Répartition des capitaux Bilan financier	T4

Entreprise	Représentant	Catégorie	Thème	Trimestre
	Chef de la direction financière		Relations avec les franchisés	
Service public de gaz	Chef de la direction Chef de la direction financière	Facteurs sociaux	Droits et terres des Autochtones	T4
Société diversifiée du secteur des métaux et des mines	Chef de la direction financière Trésorier	Gouvernance Environnement	Rapports financiers Stratégie Surveillance des enjeux environnementaux Passage du charbon à l'hydrogène Enjeux particuliers	T4
Entreprise d'aérospatiale et de défense	Président de la défense	Gouvernance Facteurs généraux ESG	Bilan financier Stratégie et fusions et acquisitions Cadre relatif aux facteurs ESG	T4
Détaillant de produits alimentaires	Président et chef de la direction financière	Gouvernance	Stratégie Enjeux particuliers	T4
Producteur d'engrais et de produits chimiques agricoles	Président et chef de la direction	Facteurs sociaux Environnement Facteurs généraux ESG	Préparation aux enjeux liés à la COVID-19 Émissions Accord de Paris Déforestation Objectifs ESG et indicateurs de rendement clé (IRC)	T4
Sociétés multisectorielles du secteur des services financiers	Président	Gouvernance	Stratégie et fusions et acquisitions Structure de la haute direction	T4
Institution bancaire diversifiée	Chef de la direction financière	Gouvernance	Stratégie	T4
Société diversifiée du secteur des métaux et des mines	Chef de la direction	Environnement	Stratégie environnementale à long terme Matières premières (pétrole, cuivre) Acier vert Enjeux particuliers	T4

## STRATÉGIE D'ACTIONS AMÉRICAINES

Nous avons présenté ci-dessous des exemples d'engagements liés aux facteurs ESG entrepris au cours des troisième et quatrième trimestres auprès de conseils d'administration ou d'équipes de haute direction.

Entreprise	Représentant	Catégorie	Thème	Trimestre
Fournisseur de logiciels	Membres du conseil d'administration	Gouvernance	Composition du conseil d'administration Rémunération des dirigeants Répartition des capitaux	T3
Fournisseur de services et de conseils en informatique	Conseil d'administration Chef de la direction financière	Gouvernance	Répartition des capitaux Relève	T3

Entreprise	Représentant	Catégorie	Thème	Trimestre
Fournisseur de services de gestion et de conservation d'actifs	Chef de la direction financière	Gouvernance Facteurs généraux ESG	Stratégie Relève Produits ESG	T3
Fournisseur de services de gestion et de garde d'actifs	Responsable mondial de l'investissement durable	Facteurs généraux ESG	Cadre relatif aux facteurs ESG	T3
Fournisseur de services financiers aux consommateurs	Finance, rémunération, relations avec les investisseurs, RSE	Gouvernance Environnement	Planification de la relève Zéro émission nette Cybersécurité GIFCC Enjeux particuliers	T4
Compagnie publicitaire	Membres du conseil d'administration	Gouvernance	Planification de la relève Diversité au sein du conseil d'administration Rémunération des dirigeants Stratégie Rapports Enjeux particuliers	T4
Fournisseur de produits ménagers	Secrétaire général, Vice-président, Chaîne d'approvisionnement mondiale en matière de sécurité, de développement durable et de santé au travail Resp. relations avec les investisseurs	Gouvernance	Politiques et pratiques	T4
Fournisseur de logiciels	Chef de la direction Chef de la direction financière	Gouvernance Facteurs généraux ESG	Planification de la relève Composition du conseil d'administration Alignement des actionnaires RSE	T4
Détaillant automobile	Chef de la direction financière	Gouvernance	Planification de la relève Structure de la haute direction	T4

## STRATÉGIE D' ACTIONS INTERNATIONALES

Nous avons présenté ci-dessous des exemples d'engagements liés aux facteurs ESG entrepris au cours du quatrième trimestre auprès de conseils d'administration ou d'équipes de haute direction.

Entreprise	Représentant	Catégorie	Thème	Trimestre
Fournisseur européen d'équipements et de services pour le secteur pétrolier et gazier	Chef de la direction Chef de l'exploitation	Gouvernance	Plusieurs sujets liés à la gouvernance	T4
Fournisseur européen de services et de	Chef de la direction	Gouvernance	Plusieurs sujets liés à la gouvernance	T4

Entreprise	Représentant	Catégorie	Thème	Trimestre
conseils en informatique				
Société européenne de matériaux de construction	Chef de la direction Resp. relations avec les investisseurs	Environnement Gouvernance	Changements climatiques et objectifs Cibles en matière d'émissions Considérations en matière de réglementation Répartition des capitaux	T4
Fournisseur européen de produits ménagers	Chef de la direction	Gouvernance	Enjeux opérationnels et stratégiques Rémunération des dirigeants Planification de la relève	T4
Compagnie pharmaceutique américaine	Chef de la direction financière	Gouvernance Facteurs sociaux	Planification de la relève Campagne de vaccination contre la COVID-19	T4
Institution bancaire asiatique diversifiée	Resp. relations avec les investisseurs	Gouvernance Facteurs généraux ESG	Planification de la relève Prêts sensibles aux facteurs ESG en Asie	T4

## STRATÉGIE D'OBLIGATIONS UNIVERSELLES

Nous avons présenté ci-dessous des exemples d'engagements liés aux facteurs ESG entrepris au cours de l'année 2020 auprès de conseils d'administration ou d'équipes de haute direction.

Entreprise	Représentant	Catégorie	Thème	Trimestre
Service public d'électricité	Chef de la direction financière	Environnement	Transition énergétique/gaz naturel	T1
Services publics multiples	Chef de la direction financière	Environnement	Discussion sur la production d'un rapport RSE distinct pour la société d'exploitation	T1
Service public d'électricité	Chef de la direction financière	Gouvernance Environnement	Modernisation du réseau; perspectives d'électrification des véhicules et exigences du réseau	T1
Service public d'électricité	Chef de la direction financière	Environnement	Stratégie d'atténuation des incendies	T1
Constructeur automobile (États-Unis)	Resp. relations avec les investisseurs Trésorier	Environnement	Transition vers l'électrification des véhicules Réglementation européenne des émissions	T1
Constructeur automobile	Resp. relations avec les investisseurs Trésorier	Environnement	Transition vers l'électrification des véhicules	T1
Constructeur automobile	Resp. relations avec les investisseurs Trésorier	Environnement	Transition vers l'électrification des véhicules	T1
Société d'exploration et de production de pétrole et de gaz	Chef de la direction	Gouvernance Environnement	Discussion sur une meilleure représentation des femmes au sein du conseil d'administration Discussion sur une meilleure communication et reddition de comptes en matière d'ESG	T1

Entreprise	Représentant	Catégorie	Thème	Trimestre
Service public de gaz	Chef de la direction Chef de la direction financière	Gouvernance Environnement	Discussion sur une meilleure communication des facteurs ESG Fixation des objectifs d'émissions de GES Surveillance des facteurs ESG par le conseil d'administration	T1
Service public d'électricité	Chef de la direction Chef de la direction financière	Environnement	Occasions de réduction des émissions de GES	T1
Société d'exploration et de production de pétrole et de gaz	Chef de la direction	Environnement	Nouvelles technologies dans le domaine des sables bitumineux	T1
Service public d'électricité	Chef de la direction Chef de la direction financière	Environnement	Entreposage des batteries et hydroélectricité à grande échelle Conversion de l'énergie au charbon à l'énergie gazière	T1
Société d'entreposage et de transport de pétrole et de gaz	Trésorier	Environnement	Engagement à atteindre zéro émission nette de GES d'ici 2050 Fixation des objectifs d'émissions de GES Transition et obligations vertes	T1
Société d'entreposage et de transport de pétrole et de gaz	Trésorier	Environnement Facteurs sociaux Facteurs généraux ESG	Fixation des objectifs d'émissions de GES Association de la rémunération des dirigeants aux objectifs ESG Relations avec les Premières Nations	T1
Société de raffinage et de distribution de pétrole et de gaz	Chef de la direction Chef de la direction financière	Environnement Facteurs sociaux	Menace de l'électrification des véhicules pour l'entreprise Ventes de tabac Discussion sur l'amélioration de la communication (rapport ESG)	T1
Services publics multiples	Chef de la direction Chef de la direction financière	Environnement	Obligations vertes	T1
Société d'entreposage et de transport de pétrole et de gaz	Chef de la direction Chef de la direction financière	Environnement Facteurs sociaux	Concentration sur les émissions - évacuation des gaz et leur combustion en torchère Engagement à atteindre zéro émission nette de GES d'ici 2050 Transition et obligations vertes Défis de sécurité sur les projets d'envergure	T1
Société d'exploration et de production de pétrole et de gaz	Chef de la direction financière	Environnement	Nouvelles technologies dans l'exploitation des sables bitumineux	T1
Société intégrée de pétrole et de gaz	Chef de la direction financière	Environnement	Nouvelles technologies dans l'exploitation des sables bitumineux Concentration sur les facteurs ESG	T1
Société intégrée de pétrole et de gaz	Chef de la direction financière	Environnement	Engagement à atteindre zéro émission nette de GES d'ici 2050 Fixation des objectifs d'émissions de GES Options de financement durable	T1

Entreprise	Représentant	Catégorie	Thème	Trimestre
Société d'entreposage et de transport de pétrole et de gaz	Chef de la direction	Environnement	Discussion sur la publication d'un rapport sur le développement durable Fixation des objectifs d'émissions de GES	T1
Société d'entreposage et de transport de pétrole et de gaz	Chef de la direction Chef de la direction financière	Environnement	Fixation des objectifs d'émissions de GES Engagement à atteindre zéro émission nette de GES d'ici 2050 Options de production d'énergie renouvelable	T1
Fabricant de récipients en métal et en verre	Resp. relations avec les investisseurs	Environnement	Emballages légers et durables	T1
Fabricant de récipients en métal et en verre	Resp. relations avec les investisseurs	Gouvernance	Influence de la famille fondatrice sur la société Composition du capital-actions Indépendance des conseils d'administration	T1
Entreprise de services environnementaux et d'installations	Resp. relations avec les investisseurs	ESG	Discussion sur les facteurs généraux ESG (initiation de la société)	T2
Société de construction et d'ingénierie (États-Unis)	Resp. relations avec les investisseurs	Facteurs sociaux	Protocoles d'exploitation en lien avec la COVID-19	T2
Entreprise d'aliments et de viandes emballés (États-Unis)	Resp. relations avec les investisseurs	Gouvernance	Conclusion du scandale de fixation des prix	T2
Société d'exploration et de production de pétrole et de gaz	Chef de la direction	Gouvernance	Roulement au sein du conseil d'administration	T2
Société d'exploration et de production de pétrole et de gaz	Chef de la direction Chef de la direction financière	Environnement	Engagement à atteindre zéro émission nette de GES d'ici 2050	T2
Société intégrée de pétrole et de gaz	Chef de la direction Chef de la direction financière	Environnement	Concentration sur la réduction des émissions de GES	T2
Service public de gaz	Chef de la direction financière	Facteurs sociaux	Protocoles de sécurité en lien avec la COVID-19	T2
Société de raffinage et de distribution de pétrole et de gaz (États-Unis)	Chef de la direction	Environnement	Contrecoup provoqué par l'éthanol	T2
Fournisseur d'électricité renouvelable	Chef de la direction financière	Facteurs sociaux	Activités sur les marchés émergents pendant la pandémie	T2
Entreprise de camionnage (États-Unis)	Trésorier	Environnement	Équipement des camions avec d'autres sources de carburant	T2
Société indépendante de production d'électricité et négociant en énergie	Chef de la direction financière	Environnement	Captage du carbone et possibilité d'exploitation de l'hydrogène	T3

Entreprise	Représentant	Catégorie	Thème	Trimestre
Société d'entreposage et de transport de pétrole et de gaz	Chef de la direction financière	Environnement	Facteurs environnementaux importants	T3
FPI commerces de détail	Chef de la direction Chef de la direction financière	Environnement	Cibles ESG Caractéristiques LEED pour les bâtiments	T4
Entreprise de services de télécommunication intégrés	Resp. relations avec les investisseurs	Facteurs sociaux	Poursuites en cours concernant la collecte de données, atteintes à la protection des renseignements personnels, frais d'accès au système.	T4
Service public d'électricité	Chef de la direction	Environnement	Stratégie de décarbonisation Hydrogène Perspectives concernant le gaz naturel Forces perturbatrices concernant les services publics.	T4
Service public d'électricité	Chef de la direction	Gouvernance	Relations avec le gouvernement provincial	T4
Entreprise de recherches industrielles et de services-conseils	Chef de la direction Chef de la direction financière	Gouvernance	Freins et contrepoids pour éviter un scandale	T4
Établissements de soins de santé	Chef de la direction Chef de la direction financière	Facteurs sociaux	Poursuites judiciaires en lien avec la COVID-19 Amélioration des mesures de sécurité pour les résidents et le personnel Remplacement du personnel pour éviter la propagation (emploi dans plusieurs établissements)	T4
Établissements de soins de santé	Chef de la direction Chef de la direction financière	Facteurs sociaux	Poursuites judiciaires en lien avec la COVID-19 Amélioration des mesures de sécurité pour les résidents et le personnel Remplacement du personnel pour éviter la propagation (emploi dans plusieurs établissements)	T4
Entreprise de services financiers aux consommateurs (États-Unis)	Resp. relations avec les investisseurs	Facteurs sociaux	Programmes d'allègement des remboursements en lien avec la COVID	T4
Compagnie d'assurances, vie et soins de santé	Trésorier à l'échelle mondiale	Gouvernance	Indépendance des conseils d'administration	T4

**ANNEXE D. LIVRE BLANC**

# Les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance

## Le point de vue du porteur d'obligations

En juin 2019, Beutel Goodman est devenue signataire des Principes pour l'investissement responsable (PRI) des Nations Unies. Si, depuis plusieurs années, nous intégrons les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) à nos activités de recherche sur les titres de crédit, en signant les PRI, nous officialisons et renforçons cette intégration.

Nous vous présentons le premier d'une série de « sujets du mois » sur les facteurs ESG que nous comptons publier tout au long de l'année.



Source: Adobe Stock

2 mars, 2020  
Beutel Goodman  
Équipe de titres à revenu fixe

Historiquement, l'intégration des facteurs ESG s'est faite moins vite dans les titres à revenu fixe que dans les actions. L'application des principes ESG aux titres à revenu fixe s'est toutefois nettement accélérée ces dernières années, en particulier avec l'essor de la finance durable et des obligations vertes.

L'horizon à long terme des placements dans les titres à revenu fixe s'harmonise généralement bien avec l'horizon également à long terme des risques et des opportunités ESG. Bon nombre des facteurs ESG pris en compte par les investisseurs en obligations sont les mêmes que ceux qui sont pris en compte par les investisseurs en actions : dans les deux cas, les investisseurs cherchent à déterminer la durabilité des flux de trésorerie à la lumière des risques ESG. La différence concerne finalement la gouvernance, car les investisseurs en actions peuvent exercer leurs droits de vote par procuration sur différentes questions telles que la rémunération des dirigeants, alors que les investisseurs en obligations peuvent voter par procuration uniquement lorsque l'on propose une modification des clauses restrictives, ce qui est assez rare. Toutefois, ce n'est pas parce que les porteurs de titres à revenu fixe n'ont pas droit de vote qu'ils ne peuvent pas s'adresser aux équipes de direction et se faire entendre sur les questions ESG. La fréquence des émissions d'obligations permet aux porteurs de

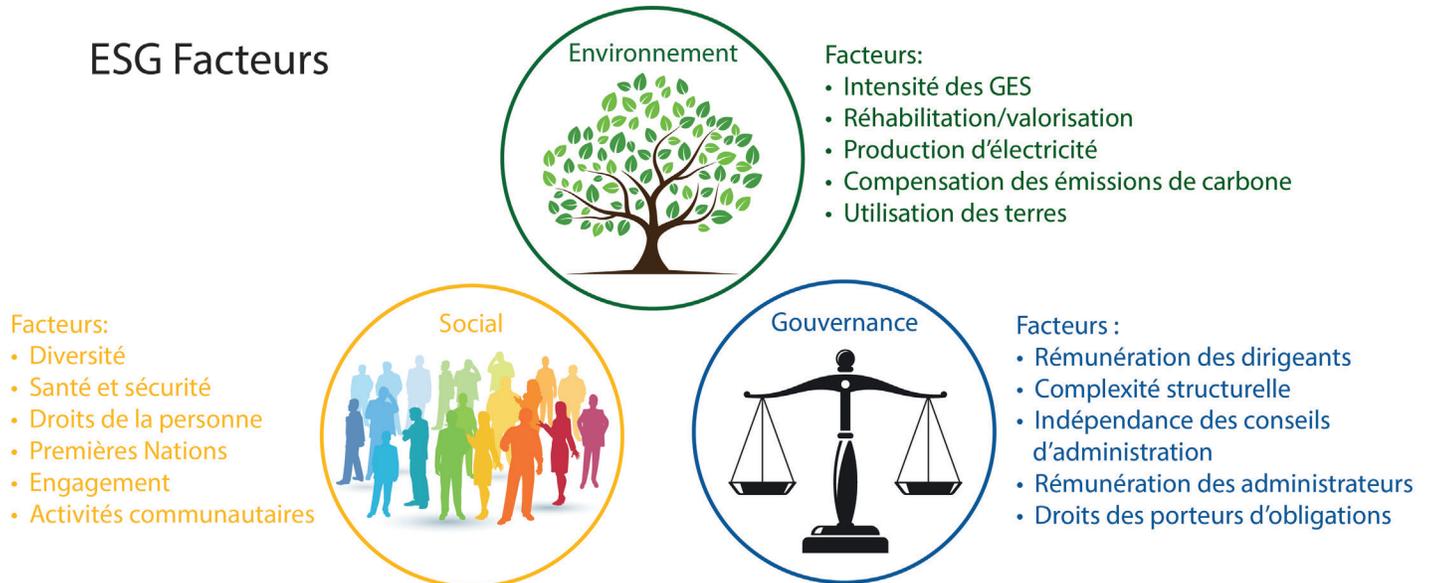
parts d'être en contact régulier avec les émetteurs, et peut leur donner une voix forte pour générer des changements positifs.

En termes simples, les facteurs ESG peuvent influencer sur la capacité de remboursement d'un emprunteur. Des problèmes ESG importants (modèles d'affaires à forte intensité d'émission de carbone, conflits de travail, atteintes à la sécurité des données, fraude, etc.) peuvent se traduire par des risques de crédit susceptibles de nuire aux flux de trésorerie, aux coûts du capital et à la réputation. L'analyse des facteurs ESG peut aider à déceler les risques ou les perturbations probables qui pourraient avoir une incidence défavorable sur les écarts de crédit. Les émetteurs dont le bilan est fragile ont généralement plus de difficulté à absorber les coûts et à gérer les retombées d'un événement ESG imprévu. Prenons par exemple le cas des lignes de transport de la société Pacific Gas and Electric (PG&E) qui, en novembre 2018, ont déclenché l'incendie mortel du « Camp Fire » en Californie. L'enquête subséquente a révélé que certains dossiers de sécurité des installations de gaz naturel avaient été falsifiés, que de l'équipement avait été mal entretenu, et que la société n'avait pas enterré certaines lignes de transport, alors qu'un budget avait été approuvé pour ces investissements par l'organisme de réglementation compétent. La société a ainsi été condamnée à des amendes et à des obligations de réparation qui l'ont contrainte à la faillite. Les principes ESG peuvent également avoir des effets

positifs. En 2013, un glissement de terrain est survenu à la mine Bingham Canyon de Rio Tinto, dans l'Utah. Personne n'a été blessé, car le site a pu être évacué à temps grâce au système d'alerte rapide de la société. Cet incident souligne qu'il est important pour les sociétés de mettre en place les mesures de sécurité nécessaires pour se protéger contre un événement imprévu ou pour réagir rapidement afin d'atténuer tout dommage additionnel.

En ce qui concerne les obligations de sociétés, la gouvernance est abordée d'une tout autre façon. Les enjeux liés à la surveillance, à la reddition de comptes et à la transparence peuvent avoir une incidence négative sur les écarts de crédit. Lorsqu'ils rencontrent les équipes de direction, les investisseurs en titres à revenu fixe doivent évaluer si celles-ci tiennent compte de leurs besoins et de leurs préoccupations et y répondent. Ils peuvent notamment parler des cibles précises en matière de levier financier et de notation, de la politique de répartition du capital, d'un ratio de distribution raisonnable, ou des mesures de rémunération incitative des dirigeants qui doivent favoriser les intérêts de toutes les parties prenantes, et non seulement ceux des actionnaires. De plus, les porteurs d'obligations doivent tenir compte de l'expérience de la direction. Par exemple, est-ce que des membres de l'équipe de direction ont déjà dirigé une société qui a fait défaut ou sont connus pour leur tendance à désavantager les porteurs d'obligations? L'esprit de gouvernance des porteurs d'obligations peut également

## ESG Facteurs



se manifester par l'exigence de clauses restrictives plus strictes, voire de l'intégration de clauses ESG dans les actes de fiducie des obligations.

Au cours des dernières années, de nombreuses sociétés ont profité de la faiblesse des taux d'intérêt pour émettre une quantité record de titres d'emprunt. Dans bien des cas, le produit de ces emprunts n'a pas servi à financer des dépenses d'investissement, ce qui a généré des flux de trésorerie prêts à combler les besoins en matière de service de la dette. Les fonds recueillis ont en fait servi à financer des rachats d'actions ou des augmentations de dividendes. Bien que ces cas ne représentent pas tous un risque important pour les porteurs d'obligations, ces derniers doivent veiller à ce que la direction tienne compte de l'effet de levier et des notations de crédit lorsqu'elle met en œuvre des initiatives qui profitent aux actionnaires. Les investisseurs en titres de crédit doivent également être attentifs à ce que la direction n'ait pas comme seul objectif de faire monter le cours des actions, en particulier lorsque les membres de la direction sont des actionnaires importants ou que leur rémunération est largement basée sur la performance de ces actions.

Il faut aussi s'intéresser à la structure de propriété de la société, à la composition du conseil d'administration et aux mesures de protection contre les prises de contrôle – plus particulièrement contre la menace d'une prise de contrôle par des capitaux privés ou d'une acquisition par emprunt. Essentiellement, la gouvernance pour les détenteurs d'obligations se résume à une question de confiance : sommes-nous convaincus que la société et son équipe de direction rembourseront les obligations à leur échéance? Une société qui ne tient pas compte des intérêts des porteurs d'obligations pourrait voir son coût du capital augmenter ou être laissée à l'écart des marchés obligataires, et ainsi ne pas être en mesure d'émettre de nouveaux titres. La gouvernance doit être évaluée en fonction des intérêts de l'ensemble des parties prenantes.

Concernant l'intégration des principes ESG à la recherche sur les titres de crédit, la question qui revient fréquemment est de savoir si ces principes ajoutent de la valeur à la performance. Chez Beutel Goodman, nous avons la responsabilité fiduciaire d'agir dans l'intérêt de nos clients. Notre principal objectif à titre de gestionnaires axés sur la valeur est de générer un rendement ajusté au risque supérieur, à long terme. Bien que les données continuent d'évoluer au rythme de l'intégration des principes ESG, certains éléments démontrent que les facteurs ESG améliorent réellement le rendement des

investissements obligataires. Une étude menée par MSCI sur des obligations de sociétés américaines de catégorie investissement et à rendement élevé a révélé que les écarts de crédit des sociétés dont les notations en matière d'ESG sont élevées sont généralement moindres que ceux des obligations de sociétés ayant des notations inférieures, surtout en période de volatilité sur les marchés<sup>1</sup>. Une analyse effectuée en 2017 par S&P sur la façon dont les risques environnementaux et climatiques ont influencé les notations d'entreprises du monde entier sur une période de deux ans a permis de relever 106 cas où ces risques ont entraîné un changement au niveau de la notation et/ou des perspectives<sup>2</sup>. S&P a également étudié les révisions à la baisse des notes entre 2010 et le T1 2019 et a constaté qu'environ 57 % des révisions à la baisse de la catégorie « A » à la catégorie « BBB » étaient attribuables à des décisions de gestion qui se sont traduites par des profils de crédit plus agressifs<sup>3</sup>.

Dans un récent rapport, le CFA Institute a conclu qu'il n'y a pas de manière idéale d'intégrer les principes ESG, pas plus qu'il n'y a de « solution miracle »<sup>4</sup>. L'intégration des questions ESG à un processus de gestion active des placements nécessite une analyse qualitative et quantitative des données, une collaboration avec l'émetteur ainsi que l'exercice du jugement sur l'incidence potentielle des facteurs ESG. Chez Beutel Goodman, nous n'abordons pas les questions ESG par une sélection négative; nous préférons prendre nos responsabilités en matière de gouvernance et participer aux discussions. À notre avis, un gestionnaire de fonds qui désinvestit perd tout son pouvoir et n'est plus en mesure de favoriser des pratiques d'entreprise responsables. Par exemple, une sélection négative qui sanctionnerait les émissions de carbone exclurait probablement les sociétés productrices d'électricité au charbon, ce qui nous priverait de l'occasion que représentent les sociétés de services publics qui entreprennent des projets de transition du charbon vers des sources d'énergie plus propres comme le gaz naturel. La plupart de ces projets de conversion sont basés sur les tarifs (c.-à-d. qu'ils découlent de la réglementation) et génèrent donc des flux de trésorerie et des rendements importants. Nous considérons que les questions ESG ne sont pas uniquement des aspects susceptibles de présenter des risques importants; ce sont également des occasions d'amélioration. L'exposition au risque lié aux facteurs ESG ne nous empêchera donc pas de faire un placement. Toutefois, nous éviterons généralement de faire des placements lorsque des facteurs ESG rendent difficile, voire impossible, l'évaluation exacte de la valeur de l'entreprise. L'intégration des facteurs ESG à la recherche sur les

titres de crédit chez Beutel Goodman est un processus itératif, et nous travaillons en étroite collaboration avec nos partenaires gestionnaires d'actions pour établir des pratiques exemplaires. Nous gardons le cap sur notre objectif, qui est de générer un rendement ajusté au risque supérieur en détenant de manière réfléchie et patiente des placements en obligations et en actions de sociétés de grande qualité. Les sociétés qui se démarquent par leurs pratiques ESG affichent souvent les fondamentaux que nous recherchons dans notre approche d'investissement axée sur la valeur : leurs qualités et leurs pratiques de gestion génèrent des flux de trésorerie stables à long terme. Comme les facteurs ESG peuvent avoir une incidence majeure sur la continuité d'une entreprise, ils représentent un volet important de notre processus d'analyse.

Chez Beutel Goodman, c'est l'analyste du crédit qui est chargé d'analyser les aspects ESG des obligations de sociétés. Nous n'avons pas d'équipe ESG distincte. C'est donc à l'analyste qu'incombe la responsabilité du choix de la société, tant du point de l'intégration des principes ESG aux titres de crédit que de celui du rendement relatif. À l'heure actuelle, tous nos rapports de recherche sur les titres de crédit comportent une section sur les facteurs ESG. Nous nous appuyons sur des sources internes aux sociétés, des entrevues avec les équipes de direction, des recherches d'agences de notation, des recherches de courtiers ainsi que des recherches de tiers sur les facteurs ESG. Dans nos rapports, nous effectuons une analyse par rapport aux pairs, nous identifions les principaux risques ESG auxquels est exposée la société, et dressons une liste des questions à discuter avec la société.

Les points à soulever sont autant proactifs que réactifs. Les sociétés figurant sur la liste des sociétés approuvées ont des pratiques de communication des questions ESG très variées; certaines ne fournissent aucune information sur la durabilité, tandis que d'autres produisent des rapports exemplaires. Voici des points dont nous pouvons discuter avec les sociétés :

- amélioration de la communication de l'information, ou respect des normes du Sustainability Accounting

*Ce commentaire reflète l'opinion de Beutel, Goodman & Compagnie en date du 2 mars 2020. Il est fourni à titre d'information seulement; on ne devrait pas se fier aux renseignements contenus dans ce document, ceux-ci ne constituant pas des conseils précis financiers, fiscaux, de placement ou d'ordre juridique, ni de toute autre nature.*

©2020 Beutel, Goodman & Compagnie Ltée. Tous droits réservés. Ne pas reproduire, distribuer, vendre ou modifier sans l'approbation écrite préalable de Beutel, Goodman & Compagnie Ltée..

- Standards Board (SASB) ou de la Global Reporting Initiative (GRI) pour la présentation de l'information;
- supervision directe des questions ESG par le conseil d'administration, et association de la rémunération des dirigeants à l'atteinte des objectifs ESG;
- engagement d'atteindre zéro émission nette de GES d'ici 2050;
- cibles de réduction des émissions;
- projets mis en œuvre par l'entreprise pour réduire son empreinte environnementale;
- élaboration de politiques en matière de droits de la personne et de corruption;
- mise en place d'un système de dénonciation;
- transparence fiscale;
- préparation à des événements comme les accidents de travail, les fuites de pipelines et les déversements miniers;
- participation des Premières Nations et des autres parties prenantes;
- indépendance du conseil d'administration;
- rémunération des dirigeants;
- diversité et inclusion dans la main-d'œuvre de la société, la haute direction et le conseil d'administration.

L'aspect positif de l'intérêt accru accordé aux principes ESG est que l'ensemble du secteur de la gestion d'actifs peut maintenant inciter les sociétés à bien expliquer à leurs investisseurs en quoi la durabilité ajoute de la valeur à leur profil d'investissement fondamental, et comment elles gèrent les risques liés aux questions ESG. L'intégration des facteurs ESG au processus d'investissement dresse un portrait plus global du secteur des investissements.

Références :

<sup>1</sup> Kowk, Kevin. MSCI. « Does High-Yield Receive The ESG Credit It Deserves? », 2018.

<sup>2</sup> S&P. « How Environmental and Climate Risks and Opportunities Factor Into Global Corporate Ratings - An Update. », 2017.

<sup>3</sup> S&P. « Credit Trends: To 'BBB', Or Not To 'BBB': Management Decisions Spur Most U.S. Corporate Downgrades To 'BBB' », 2019.

<sup>4</sup> CFA Institute. « ESG Integrating in the Americas: Markets, Practices, and Data. », 2018.

## ANNEXE E. NOTES

Le présent rapport a été préparé à titre informatif uniquement. Sa reproduction, diffusion ou publication sont interdites sans l'autorisation préalable par écrit de Beutel, Goodman & Company Ltée (« Beutel Goodman »). Le contenu de ce document ne constitue pas une offre ou une invitation à acheter ou vendre tout titre, produit ou service dans tout pays ou territoire. Les renseignements contenus dans ce document ne constituent pas des conseils juridiques, financiers, comptables, fiscaux, liés aux placements ou autres, et ne doivent pas servir de fondements à de tels conseils. Ce document ne peut être diffusé dans tout pays ou territoire où une telle diffusion est interdite.

Les renseignements contenus dans ce rapport sont en date du 31 décembre 2020. Beutel Goodman a pris des mesures raisonnables pour communiquer des renseignements exacts et fiables et se réserve le droit, à tout moment et sans préavis, de modifier ou de cesser la publication de ces renseignements.

La politique d'investissement responsable et l'approche relative aux facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance de Beutel Goodman sont susceptibles d'évoluer avec le temps. Ce rapport fait référence aux progrès accomplis au cours de l'année civile 2020 et à notre approche au 31 décembre 2020. Notez également que l'intégration des enjeux ESG et des critères d'investissement responsable ne garantit pas des rendements positifs. Les performances passées ne constituent aucune garantie de rendements futurs.

Pour en apprendre davantage sur notre approche à l'égard des facteurs ESG et sur notre politique d'investissement responsable, consultez le site <https://www.beutelgoodman.com/notre-firme/investissement-responsable/>.

© 2021 Beutel, Goodman & Company Ltée. Ne pas reproduire, distribuer, vendre ou modifier sans l'approbation écrite préalable de Beutel, Goodman & Company Ltée.